

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2021



Société Tunisienne de Banque

Société Anonyme au capital de 776.875.000 Dinars

Siège Social: Rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

RCB 182331996

Tél: 70.140.000

Adresse télégraphique : SOTUBANK

Code : Peterson 4th Edition Acmé

Télex : N° 14135 – 14815 – 15376 – 15377

Adresse SWIFT : STBK TN TT

Sites Web:

Commercial : www.stb.com.tn

Commerce électronique : ecom.stb.com.tn

Banque en ligne : stbnet.stb.com.tn

Facebook : STB BANK-page autorisée





SOMMAIRE

Organes de gouvernance	3
Profil STB.....	7
Gouvernance.....	10
Environnement économique	31
Chiffres Clés.....	38
Situation individuelle de la STB au 31/12/2021.....	41
Contrôle interne	61
Gestion des Risques.....	71
Développement et Modernisation.....	76
▪ Développement commercial	76
▪ Développement de l'activité internationale	78
▪ Système d'information	79
▪ Capital Humain	81
▪ Responsabilité sociétale et environnementale (RSE)	82
▪ l'implémentation du nouveau référentiel IFRS	84
▪ Perspectives de développement	85
Rapport de gestion du groupe.....	87



⊕ **Mme Amel MDINI (1)**

Présidente du Conseil d'Administration
Représentant l'Etat

⊕ **M. Mohamed MRAIDHA**

Représentant l'Etat

⊕ **M. Tarek BEN LARBI**

Représentant l'Etat

⊕ **M. Hatem SALAH**

Représentant l'Etat

⊕ **M. Mohamed Tahar BELLASSOUED**

Représentant l'Etat

⊕ **M. Ilyes CHERIF (2)**

Contrôleur de l'Etat

⊕ **M. Hassen FEKI**

Représentant la STAR

⊕ **M. Taïeb BELAID**

Représentant les actionnaires privés

⊕ **M. Lassaad ZARROUK**

Représentant MAE

⊕ **Mme Rym OUESLATI**

Président du comité risques Indépendant

⊕ **M. Sadok ATTIA**

Président du comité d'audit Indépendant

⊕ **M. Moez BEN ZID**

Représentant les actionnaires minoritaires

(1) : Nomination de Mme Amel MDINI en tant que Présidente du Conseil d'Administration en remplacement de Mme Nejia GHARBI (Conseil d'Administration du 06 mai 2021).

(2) : Nomination de M.Ilyes CHERIF en tant que Contrôleur de l'Etat en remplacement de Mr Anas ELHENI (lettre de la présidence de gouvernement du 29/01/2021 et lettre du Ministère des Finances du 18/02/2021).



Le Comité d'Audit

La mission fondamentale du Comité est de Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

Le Comité des Risques

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière

Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la Banque.

Le Comité Stratégique

Il a pour rôle d'assister le Conseil d'administration dans le suivi de la mise en place de la stratégie et du Business Plan de la Banque.

Comité Supérieur de Résolution

Il a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan d'action issu de la stratégie de la Banque en matière de recouvrement, d'examiner les propositions en matière de radiation et de cession ainsi qu'en matière de règlement transactionnel

Commission des marchés

Elle a pour mission d'examiner la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence des procédures de passation des marchés et de s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et Techniques.

Le Comité de Gouvernance et de Restructuration des Filiales

La mission fondamentale de ce Comité est de suivre la performance des filiales et participations et l'évaluation des systèmes de gouvernance au sein du groupe STB en se basant sur les meilleures pratiques en la matière.



⊕ **Directeur Général**

M. Mohamed CHOUIKHA (1)

⊕ **Directeur Général Adjoint**

M. Lassaad JOUINI (2)

⊕ **Secrétaire Général**

M. Nabil FRINI

(1) :Par référence à la lettre du Ministère des Finances du 17 mars 2021, M. Mohamed CHOUIKHA est nommé Directeur Général par le Conseil d'Administration du 22 mars 2021

(2) :Nomination de M. Lassaad JOUINI en tant que Directeur Général Adjoint, par le Conseil d'Administration du 29 septembre 2021



⊕ Le groupement: CFA-CBC Représenté par M. Fathi SAIDI	Missions Les Co-Commissaires Aux Comptes (CAC) ont pour mission principale de certifier les comptes annuels de la banque en réalisant un audit légal, dont la procédure est strictement définie par la loi et en accord avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.. La certification des comptes par le CAC consiste à valider la sincérité, la régularité et la véracité des données financières fournies dans la comptabilité et les comptes annuels de la banque (bilan, compte de résultat, hors bilan, état de flux de trésorerie et annexes légales).
• Cabinet «CFA» représenté par M. Fathi SAIDI	
• Cabinet «CBC» représenté par M. Chokri BEN LAKHAL	
⊕ Le Groupement : CSL - CNH Représenté par M. Samir LABIDI	
• Cabinet «CSL» représenté par M. Samir LABIDI	
• Cabinet «CNH» représenté par Mme Nour El Houda HANAN	



PROFIL DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE



La Société Tunisienne de Banque, née au lendemain de l'indépendance, la première banque du pays, a ouvert ses guichets le 26 mars 1958. Durant des décennies, elle s'est affirmée dans son rôle d'instrument privilégié de la politique financière du pays et de précurseur dans la mobilisation de l'épargne nationale.

Pleinement ancrée dans le processus du développement du pays, la STB a pu renforcer ses capacités financières, techniques et commerciales tout en intensifiant son soutien à la croissance et à la relance de l'investissement. Les actions menées lui ont permis de raffermir sa position au niveau national et international et d'enregistrer un développement appréciable et continu de ses principaux indicateurs de croissance.

Le groupe STB se présentait déjà comme une force économique de première importance, constitué de dizaines de filiales appartenant à tous les secteurs de l'économie.

En l'an 2000 la STB a été appelée à la concrétisation du projet de fusion-absorption de la BNDT et de BDET, ce qui donna naissance à la première banque nationale à vocation universelle, associant les activités d'une banque commerciale à celle d'une banque de développement et d'affaires, ce qui lui a permis de consolider davantage son rôle de leader dans le développement de l'économie nationale.

Cependant, à partir de 2001, la STB s'est trouvée confrontée à des crises successives du secteur du tourisme déclenchées par les événements du 11 septembre 2001, la guerre du golfe en 2003, l'attentat de Ghriba à Jerba en 2004 etc. ...

Par ailleurs, durant la phase post-révolution, la dégradation des indicateurs de performance et les pertes de parts de marché se sont accentuées. Le volume important et croissant des créances touristiques en souffrance a eu pour effet, de tirer encore plus vers le bas la rentabilité de la banque.

Dans ce contexte de morosité économique, les instances de tutelle ont confié en juillet 2013 à un cabinet externe spécialisé, une mission de Full Audit de la banque qui a abouti au choix d'un scénario de restructuration de la STB préconisant des réformes rapides et en profondeur et une recapitalisation à hauteur de 757 MD.

Ainsi et par référence aux conclusions des travaux de full audit, la Banque a entamé et réussi, à partir de la première moitié de l'année 2016, à concevoir sa nouvelle stratégie au moyen d'une approche collaborative bottom-up, avec l'apport et l'implication de l'ensemble des fonctions et des cadres de la banque.

L'implémentation opérationnelle de cette stratégie, articulée autour de 13 axes de transformation, a été engagée au début du second semestre 2016 et prévoit, suivant un business plan « STB_2016-2020 », trois horizons d'impact à même de conférer à la banque une place sur le podium des banques performantes au terme de la période du plan.



A ce titre, force est de constater que les réalisations d'ordre quantitatifs constatées au terme du plan 2016-2020 ont été en parfaite ligne avec les objectifs ambitieux contenus dans le BP visant à rompre avec les tendances baissières des indicateurs d'activité et à inverser la courbe des performances.

En ce sens, les indicateurs de performances de la Banque ont globalement repris leur mouvement à la hausse et ce, concomitamment aux efforts déployés visant à consolider et à équilibrer sa situation financière :

- Le total bilan a été multiplié durant la période du plan de 1,6 fois en affichant un taux de croissance annuel moyen de 9,7% ;
- Les capitaux propres ont culminé à 1.100 MD correspondant à un taux de croissance annuel moyen de 9,6% et ce, grâce à la consolidation des résultats sur la période du plan totalisant 363,5 MD (totalement affectés aux comptes de capitaux propres) ;
- L'encours des dépôts auprès de la clientèle a progressé, durant la même période, à un taux de croissance annuel moyen de 9,8% correspondant à un dépassement de 66% des prévisions escomptées ;
- La même tendance a également caractérisé l'évolution des créances nettes, qui ont augmenté à un taux de croissance annuel moyen de 11,1% contre des prévisions initiales de 6,3% ;

- S'agissant des indicateurs de performance, ils ont de facto marqué des évolutions assez conséquentes dont notamment le Produit Net Bancaire qui s'est établi, au terme de la période du plan, à 625.7 MD correspondant à 2,3 fois le montant enregistré durant l'année précédant la mise en place du plan.

Par référence au succès avéré enregistré au niveau de l'exécution du plan 2016-2020, la banque a engagé avec le support d'un cabinet externe spécialisé la définition de la nouvelle stratégie couvrant la période 2022-2026 dont le démarrage opérationnel est programmé pour le deuxième semestre 2022.



GOUVERNANCE:

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2021

I- ORGANE D'ADMINISTRATION



Mode de Gouvernance

Depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 juin 2015, la STB a supprimé le poste de Président Directeur Général et a opté pour la séparation de la fonction de Président du Conseil d'Administration et la fonction du Directeur Général. Actuellement:

- Monsieur Mohamed CHOUIKHA assure la fonction du Directeur Général
- Madame Amel MDINI assure la fonction du président du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint ne peuvent pas être membres au Conseil d'Administration.

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 11 membres dont la Présidente. Ce nombre est adapté à la nature, à la complexité, à la diversité, au volume d'activité ainsi qu'aux risques auxquels la banque est exposée et est réparti comme suit:

- Cinq administrateurs représentant les participants publics et les mandataires spéciaux
- Deux membres indépendants présidant respectivement le Comité d'Audit et le Comité des Risques.
- Trois administrateurs représentant le secteur privé, choisis par référence au registre des actionnaires, et selon son profil et sa disponibilité.
- Un administrateur représentant les petits actionnaires et est élu suite à un appel à candidatures.

**Qualification & parcours professionnel des membres du Conseil d'Administration (1/2)**

M ^{me} Amel MDINI Présidente du Conseil d'Administration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérante Société AJM Consulting ▪ Directeur Général par intérim de la BH Bank ▪ Directeur Général de la Caisse de Dépôts et Consignations-Gestion ▪ Directeur Général Adjoint de la Caisse de Dépôts et Consignations ▪ Secrétaire Général du Ministère des Finances ▪ Chef du Contrôle Général des finances ▪ Chargée de mission au Haut Comité du Contrôle Administratif et Financier ▪ Contrôleur Général des Finances
Mr Mohamed MRAIDHA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Central à la BNA ▪ Directeur Général SICAR INVEST ▪ Directeur Général SIP SICAR ▪ Administrateur ESSOUKNA ▪ Administrateur SMVDA ▪ Président Conseil d'Administration SODAL
Mr Mohamed Taher BELLASOUED	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général STEG Energie Renouvelables ▪ Chef de Cabinet au Ministère de l'Énergie & des Mines ▪ Directeur Général Compagnie Tuniso-Koweïto Chinoise de Pétrole CTKCP ▪ Chef de Cabinet au Ministère de l'Industrie ▪ Directeur de Cabinet à la Présidence du Gouvernement ▪ Directeur Général des Concessions à la Présidence du Gouvernement ▪ Contrôleur Général des Services Publics à la Présidence du Gouvernement
Mr Tarek BEN LARBI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général de la Privatisation Présidence du Gouvernement
Mr Hatem SALAH	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professeur des universités en Economie Financière & Bancaire à l'ESC Tunis ▪ Directeur du laboratoire de recherche THÉMA (Théorie Économique, Modélisation, et Application), ESC Tunis. ▪ Consultant indépendant auprès de bailleurs de fonds multilatéraux. ▪ Membre du Conseil d'Analyse Economique, Présidence du Gouvernement. ▪ Membre indépendant du comité d'investissement, SICAR Régionale SODESIB ▪ Membre du bureau exécutif de l'association des économistes tunisiens (ASECTU) ▪ Membre du conseil scientifique de l'ESC de Tunis ▪ Membre du jury de promotion au grade de Professeur de l'Enseignement Supérieur en sciences économiques. ▪ Directeur adjoint, Directeur des Stages, ESC de Tunis. ▪ Directeur de Mastère de recherche : Banque, Finance & Commerce International, ESC de Tunis
Mr Hassene FEKI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général de la STAR

**Qualification & parcours professionnel des membres du Conseil d'Administration (2/2)**

Mr Moez BEN ZID	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseiller de plusieurs clients en Afrique du Nord ▪ Membre du CA de Marina Bizerte ▪ Membre du CA – CAPSA ▪ Managing Director à Deutsche Bank (Londre, New York, Singapore) ▪ Managing Director en charge des équipes de ventes en crédits structures ▪ Département Fixed Income & Gestion Alternative - Banque JPMorgan Chase ▪ Membre de l'équipe chargée du développement des dérivés de crédit – Société Générale Paris ▪ Membre de l'équipe des produits dérivés de taux chargé du développement des systèmes de gestion – crédit Commercial de France
Mr Lassaad ZARROUK	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Directeur Général de la MAE Assurances ▪ Président de l'Union Générale Arabe d'Assurance – GAIF ▪ Président Directeur Général de la STAR - Assurances ▪ Président de la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA)
Mr Taïeb BELAID	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérant Simef Electric ▪ Président de la chambre des industries électriques au sein de l'UTICA ▪ Vice-président de la Fedelec au sein de l'UTICA
Mr Sadok ATTIA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fondateur et PDG - Attia Consulting International ▪ Directeur Général, Noor Islamic Bank Dubaï ▪ Directeur Général, Arab Banking Corporation Tunis ▪ Chef du Bureau Citibank Dakar Sénégal ▪ Directeur Général de la banque on-shore et CCO par intérim Citibank Tunis ▪ Responsable Banque On-shore BEST bank (Groupe Albaraka) ▪ Responsable de la division des institutions financières d'Afrique du Nord, Citibank, New York, Etats-Unis ▪ Responsable régional du contrôle financier et de l'administration du crédit pour la Tunisie, l'Algérie et la Libye, Citibank, Tunis
M ^{me} Rym OUESLATI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplômée d'expertise comptable de l'Etat français ▪ Docteur en Sciences de gestion ▪ Enseignante à l'Université Tunis Dauphine ▪ Responsable pédagogique de formations au profit de professionnels dans les domaines de la banque, l'assurance, la gouvernance, etc. (ACCA, IFRS, IFRS-Assurance, formation des administrateurs, etc.) ▪ Enseignante à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG de Tunis) ▪ Enseignante à l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales Tunis (ESSEC Tunis) ▪ Responsable de missions d'audit et de reporting IFRS (UBCI, BTK, Attijari Bank, etc.)



Désignation des membres du Conseil d'Administration

La sélection des administrateurs représentant les participants publics et les mandataires spéciaux est assuré par le Ministère de tutelle sur la base de critères combinés tenant compte à la fois de leurs compétences académiques et professionnelles et de leur expérience réussie en rapport avec les aptitudes et la complémentarité requises.

Quant aux membres représentant les privés, leur choix se fait généralement sur la base du registre des actionnaires, selon leurs profils et leurs disponibilités.

En ce qui concerne les membres indépendants et le membre représentant les petits actionnaires, leur sélection se fait suivant un appel à candidatures et sur la base de termes de références comportant divers critères y compris les connaissances de l'activité bancaire, la gouvernance, le contrôle interne et la gestion des risques et ayant trait notamment à la qualification et à l'honorabilité.

Renouvellement des mandats

Les administrateurs représentant les participants publics auprès du Conseil d'Administration, sont désignés pour une période de trois ans renouvelable une seule fois et ne peuvent être nommés membres de Conseil d'Administration d'une autre entité à participation publique.

Le renouvellement du mandat des membres indépendants et du membre représentant les petits actionnaires ne peut être effectué qu'une seule fois.

Formation des membres du Conseil d'Administration

La Banque veille à assurer aux membres du Conseil d'Administration des formations spécifiques ayant trait notamment, aux opérations bancaires et financières ainsi que sur certains aspects pointus et/ou des changements importants d'ordre réglementaire (gouvernance des entreprises publiques, blanchiment d'argent, ...).

Evaluation du Conseil et des membres du Conseil d'Administration

La banque vise la réalisation d'évaluations régulières du Conseil dans son ensemble et de chacun de ses membres sur la base d'un questionnaire d'autoévaluation..

Cas d'interdiction / Conflits d'intérêts

Sur la base des déclarations sur l'honneur, aucun des membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration n'est frappé par les interdictions prévues par l'article 60 de la loi 2016-48.



II- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Principales attributions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration :

- Veille à la mise en place d'un dispositif de gouvernance efficace de la banque, qui garantit l'efficacité des opérations, la protection des actifs et la maîtrise des risques dans le cadre de la conformité aux lois et législations organisant leurs activités.
 - Évalue le dispositif de gouvernance de la banque d'une façon périodique quant à son adaptation aux changements importants intervenus à la banque notamment, en termes de taille de l'activité, de complexité des opérations, d'évolution des marchés et des exigences organisationnelles.
 - Évalue les lois cadre, les organigrammes, les conditions et modalités de recrutement et les conditions de nomination et le retrait des emplois fonctionnels.
 - Assure le suivi de tous les changements importants affectant l'activité de la banque de manière à préserver les intérêts des déposants, des actionnaires, de toutes les parties prenantes et de façon générale, les intérêts à long terme de la banque.
 - S'assure que l'établissement agit en conformité avec toutes les lois applicables.
 - Analyse en profondeur les questions techniques qui relèvent des attributions des comités.
 - Approuve les politiques d'arbitrage et les clauses arbitrales et les conventions de réconciliation dont les montants sont fixés par les conseils d'administration visant le règlement des litiges conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
 - Fixe les orientations stratégiques globales et approuve les contrats programmes et les business plan et définit d'une manière explicite des objectifs de rentabilité en cohérence avec le maintien de la solidité financière de la banque.
 - Assure le suivi de l'exécution de la stratégie de la banque
 - S'assure que les moyens humains, financiers et logistiques sont en adéquation permanente avec la stratégie et les politiques d'intervention arrêtées.
 - Approuve les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement ainsi que leurs modes de financement avant la fin de l'année précédant leur exécution.
 - Approuve et suit la mise en place des modèles de mesure de l'adéquation des fonds propres par rapport au volume et à la nature des risques, aux politiques de gestion de la liquidité, aux exigences de conformité aux lois et aux textes organisant l'activité et au dispositif de contrôle interne.
 - Définit les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi des performances de la banque notamment en matière de solvabilité, de liquidité et de rentabilité.
 - Arrête les états financiers
 - Élabore le rapport annuel de la banque.
- Et d'une manière générale veille à ce que la banque jouit en permanence d'une bonne réputation la permettant de préserver la confiance auprès du public.



Périodicité des réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit au moins six fois par an et en cas de nécessité, afin d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour présenté dix jours au moins avant la tenue des réunions à tous les membres du Conseil d'Administration et au Ministère des Finances. Au cours de l'exercice 2021, le Conseil s'est réuni 13 fois respectivement le:

- **26 janvier 2021**
- **18 février 2021**
- **22 mars 2021**
- **05 avril 2021**
- **20 avril 2021**
- **28 avril 2021**
- **06 mai 2021**
- **01 juin 2021**
- **17 juin 2021**
- **08 septembre 2021**
- **29 septembre 2021**
- **18 novembre 2021**
- **14 décembre 2021**

Ordre du jour du Conseil d'Administration

Les ordres du jour du Conseil d'Administration couvrent toutes les questions importantes et comportent les points qui sont discutés d'une manière permanente. Il s'agit de :

- Rapport sur la situation financière de la Banque: Le Conseil d'Administration est informé régulièrement de la situation de la banque touchant les points suivants: L'analyse de la situation financière de la banque, son positionnement, l'analyse des réalisations par rapport aux objectifs...

- Rapport Comité d'Audit: Le Conseil d'Administration inclut obligatoirement dans son ordre du jour via le rapport du Comité d'Audit, les résolutions prises pour remédier aux insuffisances citées dans les rapports des commissaires aux comptes et des structures de contrôle externes. En effet, les résolutions prises dans ce sens sont suivies par la Direction de l'Audit Interne et soumises périodiquement au Comité d'Audit. Le procès-verbal du Comité d'Audit retraçant le suivi de ces points est soumis au Conseil d'Administration.
- Rapport comité des risques: Le Conseil d'Administration examine les rapports de comité des risques portant principalement sur la conception et la mise à jour d'une politique de gestion des risques ainsi que l'analyse et le suivi de l'exposition de l'établissement aux risques notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel
- Rapports des autres comités: Comité de nomination et rémunération, Comité stratégique, Comité supérieur de résolution, Comité de gouvernance et de restructuration des filiales et Commissions des marchés



- Par ailleurs, Le Conseil d'Administration a évoqué certains points réguliers courant 2021; il s'agit de :
 - ✓ Suivi des décisions du CA
 - ✓ Arrêté des indicateurs d'activité et des états financiers individuels trimestriellement
 - ✓ Arrêté des états financiers consolidés annuellement
 - ✓ Suivi des réserves des Commissaires aux Comptes et de la lettre de contrôle interne
 - ✓ Dossiers AGO & AGE exercice 2020
 - ✓ Suivi de la situation financière de la TF Bank
 - ✓ Nomination du nouveau Directeur Général de la STB le 22 mars 2021
 - ✓ Nomination du nouveau Président du Conseil et révision de la composition des comités issus du Conseil d'Administration le 06 mai 2021
 - ✓ Nomination du nouveau Directeur Général Adjoint de la STB le 29 sept 2021
 - ✓ Approbation du business plan pour la période 2021-2025 ainsi que les budgets relatifs à l'exercice 2022
 - ✓ Suivi des passations des marchés
 - ✓ Arrêté des programme d'émissions des emprunts obligataires 2021-2025 et lancement de la première tranche pour 100 MD
 - ✓ Examen de la mise en œuvre du programme de restructuration et l'évaluation du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et suivi des recommandations de la BCT sur le non-respect de la réglementation en matière de placement.

- ✓ Examen de la charte contrôle de conformité
- ✓ Examen de la circulaire BCT 2021-05 portant sur le cadre de la gouvernance des banques et approbation de la feuille de route relative à son application.
- ✓ Discussion de l'ensemble des mesures prises par le gouvernement se rapportant à la crise économique causée par le COVID.

Secrétariat du Conseil d'Administration

Le secrétariat du Conseil d'Administration est assuré par un cadre de la banque, désigné par le Président du Conseil, qui assure la rédaction des procès-verbaux des réunions dans un délai moyen de sept jours de la date de la tenue de la réunion.

Les procès-verbaux sont signés par le Président du Conseil d'Administration, deux autres membres ainsi que par le secrétaire du Conseil d'Administration.

Les procès verbaux dûment signés sont consignés dans un registre spécial gardé au Secrétariat du Conseil d'Administration au siège social de la Banque.



III- COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'Audit

(créé lors du CA du 12 décembre 2006)

La mission fondamentale du Comité d'Audit, composé de 3 membres dont un président (membre indépendant), consiste à veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'en assurer le suivi et la supervision de ses activités, notamment la collaboration étroite avec le Comité des Risques afin de garantir une meilleure complémentarité en matière de contrôle interne et de gestion des risques.

Aussi, le Comité d'Audit assure le suivi de l'activité de l'Organe de l'Audit Interne (chargé de son secrétariat) et si nécessaire les travaux des autres structures de la Banque chargées des missions de contrôle.

Le comité s'est réuni 08 fois courant l'année 2021.

Comité des Risques

(créé lors du CA du 11 décembre 2012)

Le comité des risques, composé de 3 membres dont un président (membre indépendant), a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Le comité s'est réuni 06 fois courant l'année 2021. Le secrétariat est assuré conjointement par la Direction Centrale Surveillance Risque Crédit et la Direction Centrale des Risques Opérationnels et des Marchés et du Contrôle Permanent.

Comité de Nomination et de Rémunération

(créé lors du CA du 15 novembre 2011)

Ce comité, composé de 3 membres a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la Banque.

Il s'est réuni 07 fois courant l'année 2021. Le secrétariat est assuré par le Pôle Support et Moyens.

Comité Stratégique

(créé lors du CA du 11 septembre 2015)

Le comité stratégique, composé de 6 membres du Conseil dont un indépendant et présidé par le Président du Conseil d'Administration, a pour rôle de participer à la conception de la stratégie de la Banque, d'assurer le suivi de sa mise en œuvre et d'examiner dès lors l'implémentation des projets Stratégiques.

Le nombre de réunions du comité stratégique s'est élevé réuni 03 fois courant l'année 2021. Le secrétariat de ces réunions est assuré par la Direction Stratégie et Pilotage



Comité Supérieur de Résolution

(créé lors du CA du 21 novembre 2018)

Le comité est composé de 3 membres du Conseil d'Administration, le Directeur Général et/ou le Directeur Général Adjoint, le Chef du Pôle Risques Crédit et Résolution, le Chef du Pôle Commercial et Réseau, le Directeur Central de Résolution, le Directeur Central Surveillance Risque Crédit et tout Responsable dont la présence peut être jugée utile.

Il a pour mission d'assurer le suivi de l'exécution du plan d'action issu de la stratégie de la Banque en matière de recouvrement, d'examiner les propositions de règlement transactionnel dans le cadre de la loi 2018-36 du 6 juin 2018 à soumettre au Conseil d'Administration pour décision et d'examiner et statuer sur les propositions de radiation et de cession à la STRC des créances remplissant les conditions réglementaires à soumettre au Conseil d'Administration pour approbation.

Le comité dont le secrétariat est assuré par le Pôle Risques Crédit et Résolution s'est réuni 05 fois courant l'année 2021.

Comité de Gouvernance et de Restructuration des Filiales

(créé lors du CA du 02 octobre 2018)

Ce comité, composé de 3 membres et de tout membre dont la présence est jugé utile a pour mission d'émettre son avis et proposer des recommandations sur la gouvernance et la restructuration des filiales et participations de la Banque.

Il émet, également, des avis et des recommandations concernant les schémas de

restructuration proposés et leur mise en œuvre, la rémunération, le détachement et la nomination des dirigeants ou des membres du CA des filiales et des sociétés dont la STB détient une participation.

Il veille aussi à la mise en place par les filiales d'un système de reporting trimestriel portant sur les principaux indicateurs d'activité.

Le comité dont le secrétariat est assuré par la Direction Centrale des Filiales et des Participations s'est réuni 06 fois courant l'année 2021.

Commission des Marchés

Ladite commission, composée de 4 membres en plus du Contrôleur d'Etat a pour mission d'examiner la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence dans les procédures de passation des marchés. Et s'assure également du caractère acceptable des conditions administratives, financières et techniques.

Le secrétariat est assuré par le Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés et le nombre de réunions s'est élevé à 10 fois courant l'année 2021.



IV- OBLIGATIONS, ENGAGEMENTS ET MISSIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Confidentialité

Les membres du Conseil sont tenus de préserver la confidentialité des informations auxquelles ils ont accès et ne pas les utiliser à des fins non professionnelles.

Contribution aux travaux du Conseil

Les membres contribuent d'une manière active aux travaux du Conseil d'Administration en questionnant de manière constructive le Directeur Général et demandant des éclaircissements sur les différents points à l'ordre du jour.

Communication des informations

Le Président du Conseil s'assure que l'organe de direction fournisse toutes les informations nécessaires pour les discussions et délibérations du Conseil d'Administration.

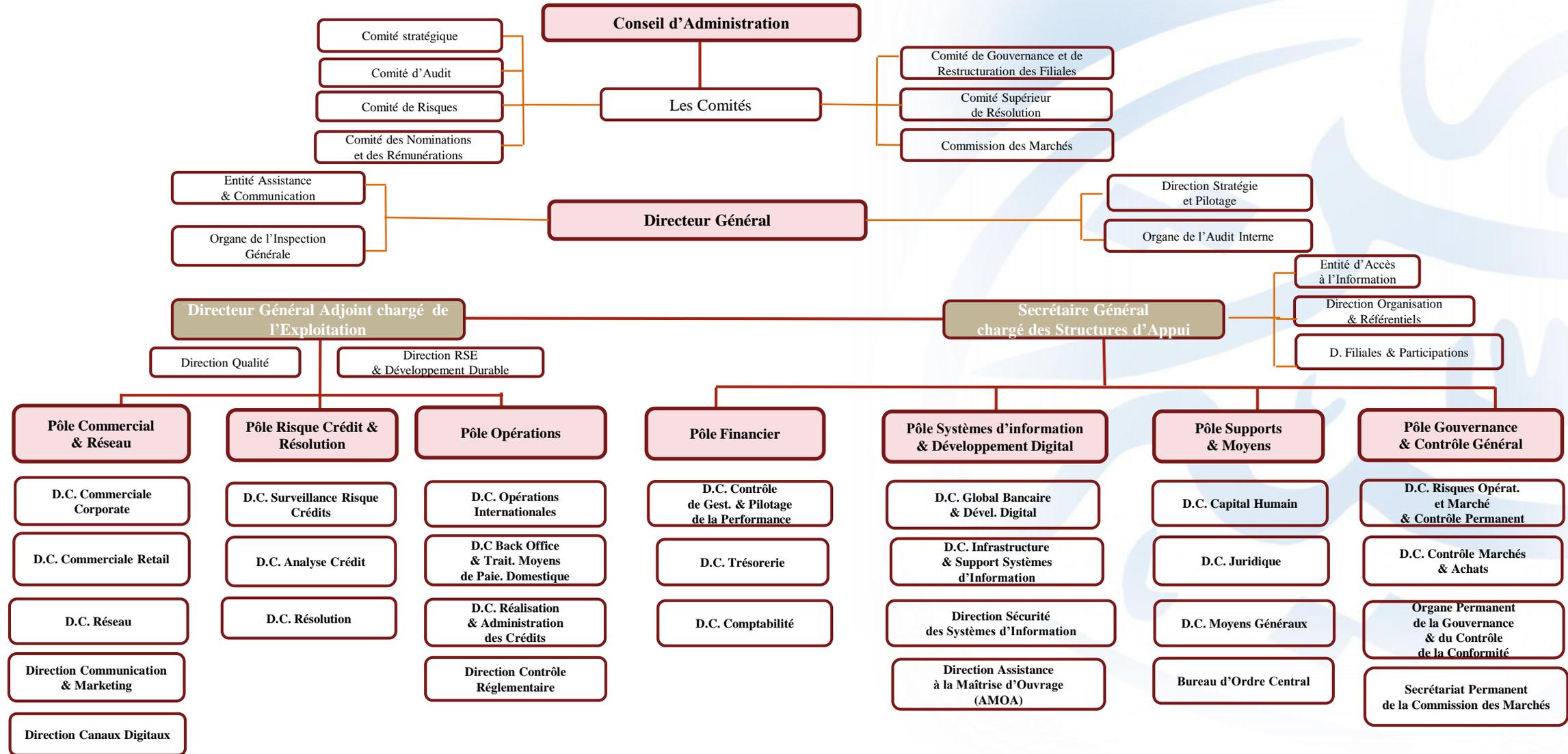
Présence aux réunions du Conseil

Les membres participent d'une manière assidue aux réunions du Conseil d'Administration.

Le taux de présence est jugé satisfaisant.



V- ORGANISATION DE LA BANQUE



Société Tunisienne de Banque : Rapport annuel Exercice 2021



Lignes de métiers

La STB est une banque universelle qui traite l'ensemble des opérations bancaires dont notamment ;

- La réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
- L'octroi de crédits sous toutes ses formes
- La mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement
- Les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.
- L'activité à l'international
- Les activités de marché

Structure des filiales

Le groupe STB est formé par la STB société mère et ses filiales dans lesquelles elle détient directement ou indirectement plus de 50% au moins du capital. La STB en tant que société mère exerce donc un contrôle exclusif sur les sociétés du groupe.

Le groupe STB est composé de 13 sociétés réparties par pôle d'activité comme suit :

- Pôle financier : 8 sociétés
- Pôle Immobilier :1 société
- Pôle touristique :2 sociétés
- Pôle service :2 sociétés
- Le secteur financier
 - ✓ STB Finance (Sicav l'épargnant – Sicav l'Investisseur – Sivav Avenir – Sicav l'Epargne Obligataire)
 - ✓ Société tunisienne de recouvrement des créances (STRC)
 - ✓ STB Invest

- ✓ STB Sicar
- ✓ STB Manager
- Le secteur touristique
 - ✓ Ed-dkhila
 - ✓ Activhotels
- Le secteur immobilier
 - ✓ Immobilière de l'avenue
- Le secteur des services
 - ✓ La Générale Vente
 - ✓ STB Moyens Généraux
 - ✓ STB Sécurité & Gardiennage
 - ✓ Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel De Tunisie

Structure de l'actionariat (arrêté au 31 décembre 2021)

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins, libérées des versements exigibles, peuvent assister à l'Assemblée Générale ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion à la Société STB FINANCE, Filiale de la Banque, sise rue Hédi Karray – 1004 Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant En Dinars	%
Actionnaires Tunisiens	153.750.439	768.752.195	98,95
Personnes Morales Tunisiennes	140.859.034	704.295.170	90,66
Etat Tunisien	111.160.004	555.800.020	71,54
Entreprises Publiques	18.408.461	92.042.305	11,85
Personnes Morales Privées	11.290.569	56.452.845	7,27
Personnes Physiques Tunisiennes	12.891.405	64.457.025	8,30
Actionnaires Etrangers	1.624.561	8.122.805	1,05
Personnes Morales Etrangères	1.516.981	7.584.905	0,98
Personnes Physiques Etrangères	107.580	537.900	0,07
TOTAL	155.375.000	776.875.000	100,00

VI- ELABORATION DES MANUELS, POLITIQUES, CODES ET CHARTES

Définition de la stratégie / Contrat programme

Avec le support d'un cabinet spécialisé en stratégie, la banque a engagé des travaux de conception de sa stratégie couvrant la période 2022-2026.

Ces travaux ont démarré courant le 2^{ème} trimestre de l'année 2021 et ont porté dans une première étape sur une étude de benchmark (national et international) ainsi que sur l'évaluation de l'ancienne stratégie (STB 2016-2020).

Cette évaluation permettra d'asseoir la nouvelle stratégie et ce par référence au succès avéré enregistré au niveau de l'exécution des différents axes stratégiques (En nombre de 13).

La mise en place de la nouvelle stratégie est programmée pour le deuxième semestre 2022.

Charte de gouvernance

Une charte de Bonne Gouvernance a été élaborée depuis septembre 2013 et a été modifiée en juin 2016 et février 2017,

Cette charte vise à consolider les principes de base suivants :

- Engagement envers les principes de bonne gouvernance
- Evitement des conflits d'intérêts
- Divulgation et transparence
- Lutte contre la corruption
- Lutte contre le financement du terrorisme, le blanchiment d'argent et le financement d'activités illégales,

Cette charte fera l'objet d'une actualisation pour tenir compte des exigences de la circulaire BCT N°2021-05 portant cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers.

VI- ELABORATION DES MANUELS, POLITIQUES, CODES ET CHARTES

Code déontologique

La banque dispose d'un code déontologique qui fixe les principes et les règles de bonne conduite professionnelle.

Cette charte vise à :

- déterminer les comportements et comportements attendus des collaborateurs de la banque, ainsi que les comportements et comportements incompatibles avec les valeurs de la Banque .
- établir des normes éthiques, des règles de base et des principes d'étiquette professionnelle, définir des valeurs et créer une culture professionnelle élevée parmi les employés de la société tunisienne de la banque, et de renforcer l'adhésion à ces normes, règles et valeurs, et d'établir les bases Bonnes pratiques et bonne gouvernance, grâce à la mise en place d'une éthique et de cadres de travail solides Une autodiscipline qui régit le flux de travail de la banque et qui est conforme à la réglementation et aux lois applicables.

Chaque employé travaillant dans la Société Tunisienne de Banque applique ce code et adhère également à ce qui y est énoncé. Il s'engage à mettre en œuvre toutes les modifications qui lui seront apportées.

La Direction des Ressources Humaines s'engage à fournir ce code à signer par tous les collaborateurs de la banque et un engagement à le respecter Il conserve également la

copie signée dans le dossier de l'employé.

Charte de l'administrateur:

Chaque administrateur s'engage à adhérer aux règles directrice de la charte:

- Défense de l'intérêts social
- Protection de la réputation de la Banque
- Respect des lois et des statuts
- L'indépendance
- Professionnalisme et implication
- Evitement du conflits l'intérêts
- Intégrité et loyauté

Chartes des Comités :

Tous les comités disposent d'une charte prévoyant essentiellement les principes de la confidentialité et l'évitement du conflits l'intérêts

Chaque charte fait l'objet d'une revue et d'une évaluation de sa pertinence au moins une fois par an. Le texte dûment modifié est soumis au Conseil d'Administration pour approbation.

**Politique de lutte anti-blanchiment**

Une note de procédure régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est transmise au Comité d'Audit pour examen puis au Conseil d'Administration pour approbation chaque fois qu'il y'a une mise à jour ou une modification imposée par la réglementation ou l'évolution de la typologie de LAB/FT. (Il en est de même pour tout manuel de procédures, rapport LAB/FT ou toute documentation liée au LAB/FT).

Manuels de procédures de la gestion des ressources humaines et des achats

La banque dispose d'un manuel de recrutement validé par le Conseil d'Administration de la banque.

La banque a procédé à la mise à jour du manuel des procédures des achats et son approbation par le Conseil d'Administration. Ce manuel fixe les conditions de la préparation, la conclusion, l'exécution, le paiement et la clôture des marchés et achats.



VII- COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Banque assure une communication en temps opportun d'informations fiables et pertinentes sur les aspects significatifs de son activité afin d'offrir une image complète, objective, actualisée sur l'établissement,

Au public

Publication annuelle d'un rapport détaillé, destiné au public, sur les activités du Conseil, prévoyant le:

- Le code de gouvernance et les détails de sa mise en œuvre, le code de déontologie interne et les chartes des comités de l'établissement.
- La composition nominative du conseil, les règles de son fonctionnement, le parcours professionnel de ses membres, leurs qualités de représentation et leurs mandats et une synthèse des travaux des comités.
- L'organisation de l'établissement, ses lignes de métier et la structure de ses filiales.
- La fréquence des réunions du conseil et des comités, incluant le nombre des membres ayant participé à chaque réunion.
- Un exposé du conseil sur l'adéquation du dispositif de contrôle interne et de ses moyens.
- Une description de la structure, du fonctionnement et des activités de la gestion des risques.
- Le profil de risques de l'établissement notamment le niveau d'exposition par type de risques, par zone géographique, par secteur et par principaux bénéficiaires.

- La composition détaillée des fonds propres entre fonds propres de base et fonds propres complémentaires et leur adéquation par rapport au profil de risques.
- La politique de provisionnement pour la couverture des risques.
- La structure de l'actionnariat notamment les principaux actionnaires, leur représentation au conseil, les droits de vote.

A la Banque Centrale de la Tunisie

Les principaux documents adressés à la banque centrale se présentent comme suit:

- Le rapport spécial du commissaire aux comptes contient une partie réservée aux conventions conclues entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle. Une copie de ce rapport est communiquée à la Banque Centrale de Tunisie.
- Toute nomination ou tout changement survenu au niveau des premiers responsables chargés de l'audit, de la gestion des risques et du contrôle de la conformité sont notifiés, sans délai, à la Banque Centrale de Tunisie.
- Toute désignation du Président, d'un membre du Conseil d'Administration, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, est notifiée à la Banque Centrale de Tunisie dans un délai ne dépassant pas sept jours. En cas d'opposition par la Banque Centrale de Tunisie à la décision de désignation du Président, d'un membre du Conseil d'Administration, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint et dès son information de la décision d'opposition, la banque suspend la décision de désignation.
- Un Curriculum Vitae détaillé de la personne nommée (membre du Conseil d'Administration, Directeur Général, Directeur Général Adjoint et Président) est fourni à la Banque Centrale de Tunisie accompagnée d'une lettre de motivation présentant les critères de nomination et d'une attestation du conseil certifiant que la personne n'est pas frappée par les interdictions prévues par lesdites lois et le code des sociétés commerciales.

- L'identité et le curriculum vitae du responsable d'audit interne chargé de veiller à la cohérence et à l'efficacité des missions de contrôle périodique sont communiqués à la BCT.
- Une copie des rapports annuels détaillés sur les activités du comité d'audit et du comité des risques sont communiquées à la Banque Centrale de Tunisie 15 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

La Banque veille à communiquer à la Banque Centrale de Tunisie, au plus tard, 4 mois à compter de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, du rapport portant sur les conditions dans lesquelles le contrôle interne est assuré, et du rapport portant sur la mesure et la surveillance des risques auxquels la banque et le groupe sont exposés.



Au Ministère des Finances

Les documents communiqués au ministère des finances se détaillent comme suit:

- Les contrats programmes;
- Les procès-verbaux des organes de gestion et de délibération;
- Les rapports et les procès-verbaux des réunions des comités d'audit et de risques et des organes de contrôle de conformité émanant du Conseil d'Administration;
- L'état d'avancement de l'exécution des contrats programmes;
- Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement et leurs modes de financement ainsi que les rapports de suivi de leurs exécutions;
- Les états financiers, les rapports des commissaires aux comptes et les rapports émanant des différentes structures de contrôle;
- Les rapports de la Banque Centrale de Tunisie et ses recommandations;
- Les rapports annuels d'activités;
- Les indicateurs prévus par les normes prudentielles établis conformément à la réglementation en vigueur;
- Les situations annuelles relatives à l'effectif des employés et de la masse salariale.

Les documents précités sont transmis au Ministère des Finances pour le suivi, dans un délai ne dépassant pas dix jours à partir de la date de leur établissement ou de leur approbation par le Conseil d'Administration ou de leur réception, et ce, selon le cas.

A la Présidence du Gouvernement

Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement et leurs modes de financement, les rapports d'activité annuels, les états financiers ainsi que les rapports des commissaires aux comptes sont transmis à la Présidence du Gouvernement dans un délai de dix jours de la date de leur établissement ou de leur approbation par le Conseil d'Administration ou de leur réception, et ce, selon le cas.

Au Ministère de l'Economie et de la Planification

Les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement sont transmis au Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, dans un délai de dix jours de leur approbation par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, des séances d'information sont parfois organisées au niveau de la BVMT par les cadres supérieurs de l'établissement, en particulier le Directeur Général et le Chef de Pôle Financier et destinées aux actionnaires, analystes de marchés et journalistes de la presse financière.



VIII- CONTRÔLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale de la banque est pleinement engagée dans la mise en place du dispositif de gouvernance.

La Direction Générale fait l'objet de surveillance effective par le Conseil d'Administration en portant des jugements sur les décisions prises dans le cadre de la gestion de l'activité de l'établissement ayant trait à sa rentabilité et sa solidité financière.

La conformité des actions du Directeur Général à la stratégie et aux politiques approuvées, y compris la politique des risques fait l'objet de contrôle.

IX- RÉMUNÉRATION ET NOMINATION

La nomination du Directeur Général se fait par le Conseil d'Administration sur proposition du Ministère des Finances.

La nomination des membres de l'organe de direction (Le Directeur Général Adjoint et le Secrétaire Général) et les responsables de l'encadrement supérieur et leur rémunération se fait par le Conseil d'Administration sur la base d'un rapport établi par le Comité de Nomination et Rémunération.

La nomination des membres du Conseil et des comités se fait par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

X- OBLIGATIONS D'ÉVITEMENT DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

La politique de gestion des conflits d'intérêts qui a été mise à jour par la Direction Gouvernance, Déontologie et Contrôle de la Conformité et qui sera présentée au Conseil d'Administration, a détaillée les obligations suivantes :

- L'adoption d'une politique de gestion efficace des conflits d'intérêt.
- La politique de gestion des conflits d'intérêts doit inclure le devoir de tout membre du conseil d'éviter les activités qui pourraient créer des conflits d'intérêts.
- L'interdiction à l'intéressé de participer au vote concernant l'approbation des conventions conclues avec la banque et les personnes ayant des liens avec elle.
- Les actions de l'intéressé ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.
- Le respect par le président du Conseil d'Administration de l'obligation de soumettre les conventions conclues entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle à l'Assemblée Générale des actionnaires pour approbation sur la base d'un rapport spécial établi par le ou les commissaires aux comptes.
- L'engagement de s'abstenir de participer et de voter lorsqu'il s'agit de questions au sujet desquelles il peut y avoir un conflit d'intérêt ou lorsque l'objectivité de l'administrateur ou sa capacité de s'acquitter convenablement des devoirs envers la banque peut s'en trouver altérée.
- L'engagement de ne pas utiliser des actifs de la banque pour un usage personnel.
- L'engagement de faire part au Conseil d'Administration de toute information qui a entraîné ou pourrait induire une situation de conflit d'intérêt.

- L'engagement d'exercer leurs rôles en toute honnêteté en plaçant l'intérêt de l'établissement au-dessus de leurs intérêts propres.
- Tout membre du Conseil de la banque ne peut être à la fois membre du conseil d'une autre banque.
- La notification à la Banque Centrale de Tunisie de toute convention conclue entre la banque et les personnes ayant des liens avec elle au sens de l'article 43 (relatif à la gestion des conflits d'intérêts) de la loi n°2016-48 Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint ne peut exercer la fonction de dirigeant d'une entreprise économique.
- Le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint ne peut exercer aucune de ces fonctions dans une autre banque, établissement financier, société d'assurance, entreprise d'intermédiation en bourse, société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières ou société d'investissement.
- Le respect du secret professionnel par les membres du Conseil d'Administration et ce pour les informations dont ils ont pris connaissance du fait de l'exercice de leurs missions et ne pas utiliser ces informations, en dehors des cas permis par la loi, à des fins autres que celles qu'exige l'exécution des missions qui leurs sont confiées, même après la perte de leurs qualités, et ce, sous peine des sanctions prévues par l'article 254 du code pénal relatif à l'infraction de révélation du secret professionnel. La politique de conflit d'intérêts et le projet de la charte de l'administrateur comporte cet engagement.



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE



Récession économique généralisée conséquence directe des effets de la crise sanitaire liée à la pandémie COVID 19

Sous l'effet de l'amélioration de la situation sanitaire à l'échelle mondiale, la levée relative des restrictions sanitaires et le retour de l'activité à son rythme normal, Le taux de croissance de l'économie Internationale s'est élevé, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International, à 5,5 % en 2021 contre une récession de 3,5% en 2020.

Cette amélioration aurait été meilleure compte non tenu de la légère détérioration des perspectives de croissance pour certains pays avancés par rapport aux projections antérieures. Les pays émergents et en développement ont connu, cependant une amélioration notable de leur croissance en raison d'une forte reprise dans les pays exportateurs de matières premières.

S'agissant des pays avancés, le taux de croissance économique s'est établi à 5,0% en 2021 contre des prévisions antérieures de 5,6%. Cette révision à la baisse est due, essentiellement à la propagation du nouveau variant « OMICRON » restreignant à nouveau les déplacements et aggravant les pénuries de main-d'œuvre, l'augmentation du coût de l'énergie et les perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement.

Les pays émergents et en développement ont observé une évolution remarquable de leur activité économique atteignant 6,3% en 2021 contre un fléchissement de 3,3% en 2020. Ce net rétablissement trouve son origine, entre autres dans l'amélioration des perspectives de croissance dans certains pays exportateurs et la hausse de la demande intérieure dans d'autres.

Les états unis d'Amérique ont affiché une reprise de la croissance de 5,6% contre des estimations antérieures de 7%. L'activité économique aux états unis a accusé, en fait une nouvelle montée en régime au quatrième trimestre de l'année 2021 après une certaine modération au troisième trimestre en rapport avec une augmentation des cas de contamination par le COVID19 et les perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement. Cela étant, les principaux indicateurs des dépenses de consommation et de la production industrielle se sont nettement améliorés au terme de l'exercice 2021.

S'agissant de la situation de l'emploi, le taux de chômage s'est inscrit à la baisse pour revenir à 4,8% au terme du troisième trimestre 2021. Malgré cette amélioration, le ratio emploi population demeure inférieur de plus de 2 points de pourcentage par rapport à son niveau d'avant la pandémie.

Les prix à la consommation ont atteint, de leur part 5,4% au terme du troisième trimestre 2021. Cette aggravation est expliquée, essentiellement par une augmentation remarquable des prix des composants liés à l'industrie automobile et à l'énergie, la hausse des loyers des logements et aux tensions salariales dans certains secteurs d'activité.



S'agissant de politique monétaire, la Réserve Fédérale Américaine a décidé de maintenir ses taux d'intérêt inchangés dans une fourchette de 0% et 0,25% et de poursuivre son programme d'achat d'urgence de titres du trésor et de titres hypothécaires.

La croissance de la zone euro a affiché, de sa part un solide rebond de 5,2%. Cette évolution a concerné, notamment les grandes économies européennes et plus particulièrement, la France (6,3%), l'Italie (5,8%), l'Espagne (5,7%) et l'Allemagne (3,1%).

Le taux de chômage dans la région s'est amélioré en poursuivant sa tendance baissière et en s'établissant à 7,4 % en 2021 contre 8,3% en 2020. Ce taux s'est replié de nouveau, selon les nouvelles estimations, pour revenir à des niveaux proches à ceux enregistrés avant le début de la pandémie.

En atteignant 4,1%, Le taux d'inflation s'est aggravé, de sa part sous l'effet de la réouverture rapide de l'économie, les perturbations au niveau des chaînes d'approvisionnement et l'augmentation du coût de l'énergie.

Par ailleurs, s'agissant des politiques budgétaires de la zone euro, les différents gouvernements ont assuré une relance discrétionnaire à hauteur de 2 points de pourcentage du PIB global de la région. Les opérations de refinancement à long terme ciblées ainsi que l'élargissement du programme d'achat d'urgence face à la pandémie ont joué, de même, un rôle notable dans le soutien à la reprise.

Le Japon a connu, à son tour une croissance de 2,4%.

L'évolution de l'économie japonaise a été, en effet, freinée par l'instauration puis l'extension d'un quatrième état d'urgence et le resserrement des restrictions sanitaires courant le troisième trimestre de l'année 2021 à la suite de la propagation des nouveaux variants du COVID19.

Il convient, néanmoins de signaler la contribution positive des progrès accomplis en matière de vaccination, la baisse des taux de contamination et les nouvelles mesures économiques au Japon, à un retour vigoureux de la croissance.

L'inflation est restée modérée en raison, notamment de la baisse des tarifs de la téléphonie mobile au début de l'année 2021. Compte non tenu de cet effet ponctuel, l'inflation au Japon a été dernièrement positive en restant inférieure à un objectif de 2%. Le taux de chômage s'est maintenu, quant à lui à 2,8%.

La politique monétaire est restée, par ailleurs, accommodante. La Banque du Japon a soutenu le crédit aux entreprises touchées par le coronavirus et a récemment prolongé ce soutien jusqu'à fin mars 2022.

La Chine, baromètre de la reprise économique mondiale, a observé, selon les dernières estimations, une croissance meilleure que prévue de 8,1 % au terme de l'année 2021 contre 2,2 % une année auparavant et ce, malgré une oppression constatée au cours du deuxième semestre de l'année 2021.



Une reprise notable expliquée, essentiellement par le dynamisme des exportations trouvant son origine dans le redémarrage des économies étrangères et par la vigueur de l'investissement et ce, en dépit des nouvelles flambées épidémiques, des tensions au niveau des chaînes d'approvisionnement et une situation de crise dans l'immobilier.

Contrairement à la situation dans la zone euro et aux états unis d'Amérique, L'inflation en Chine est restée faible compte tenu des faibles répercussions de l'envolée des prix dans les secteurs en amont et ce, en progressant en moyenne de 0,9% seulement sur l'ensemble de l'année 2021.

La politique monétaire y est restée neutre et prudente. En ce sens, la Banque Centrale de Chine a assuré les apports de liquidités nécessaires tout en se gardant de procéder à des assouplissements marqués.

L'économie de l'Inde a affiché, selon le Fonds Monétaire International, un rebond considérable atteignant 9,4% en 2021 contre un fléchissement de 7,3% au terme de l'exercice précédent et ce, en dépit de la deuxième vague de contaminations par la variant DELTA qui a culminé au printemps 2021.

L'inflation s'est établit de sa part à 4,5% en octobre 2021 contre 7,6% en octobre 2020. Cette diminution est expliquée, en particulier par une saison de moissons très porteuse, une reprise des chaînes d'approvisionnement et l'adoption de certaines mesures administratives.

Le Brésil a affiché, à son tour une nette reprise de sa croissance de 5,2 % contre une récession de l'ordre de 4,1% en 2020.

Ce pays a enregistré, en outre une inflation de 10,1% en dépassant l'objectif de 3,75% retenu par le gouvernement et en affectant, par la même, significativement le pouvoir d'achat des Brésiliens.

Le taux de chômage s'est établi, quant à lui à 13,2% au terme du 3eme trimestre de l'année 2021 après un record de 17% au terme du premier trimestre et une baisse à 14,1% au deuxième.

La croissance de l'Afrique subsaharienne s'est élevée, de sa part, à 3,7% en 2021. Cette reprise relativement modeste trouve son origine, en large partie, dans l'amélioration sensible du commerce mondial et la progression nette des cours des produits de base.



En affichant une lente reprise, l'économie Tunisienne a observé, selon les dernières estimations, une croissance de 2,9% en 2021 après une forte contraction observée en 2020 en relation, avec les répercussions de la pandémie COVID 19 senties à ce jour.

Ce léger mieux trouve son origine, principalement dans la relance observée au niveau de certains secteurs, notamment ceux des industries manufacturières exportatrices en relation avec le redressement de l'économie européenne, la reprise vigoureuse au niveau de la production des hydrocarbures et le rétablissement de la production des Phosphates et dérivés.

Ce rebond a été étouffé, cependant, par l'accélération des cas du COVID19 courant le second semestre 2021 suite à l'émergence de nouveaux variants, le renforcement des restrictions sanitaires et les incertitudes politiques.

Dans ce contexte, l'indice de la production industrielle a affiché une élévation de 2,6% à fin octobre 2021 par rapport à l'année pré endémique 2019. Cet accroissement a intéressé, essentiellement les secteurs des industries manufacturières, de l'énergie et des phosphates.

L'année 2021 s'est caractérisé, en effet, par une évolution positive de la valeur ajoutée des industries manufacturières concernant, en particulier les industries mécaniques et électriques, les industries du textile, habillement et cuirs et le secteur des industries chimiques en rapport avec la hausse de la production des phosphates. Contrairement à cette tendance, les industries agro-alimentaires ont accusé une régression de 5,6%.

Parallèlement, les industries extractives ont observé une augmentation considérable de leur valeur ajoutée. En ce sens, la CPG a réalisé une production de 3,8 millions de tonnes

de Phosphate au cours de l'année 2021 à un niveau pourtant en deca des objectifs retenus en raison, notamment du démarrage difficile de la production en début de l'année à cause des grèves et Sit-in et la suspension des activités d'extraction dans certaines unités de production.

Le secteur des hydrocarbures a affiché, de la même manière, une progression notable de sa production de 29,9% à la suite de l'entrée en exploitation de deux nouveaux champs de forage à savoir « Nawara » et « Halk Menzel ».

Les autres secteurs, plus particulièrement le secteur des services continuent à subir les répercussions de la crise sanitaire. Cela étant, l'émergence d'une troisième vague de COVID 19 et le renforcement des mesures de confinement ont pesé en ajout sur les secteurs des services à forte intensité de main d'œuvre tel le secteur du tourisme.

Le secteur de l'agriculture et pêche a connu un léger accroissement de sa valeur ajoutée au deuxième trimestre de l'année 2021 en relation avec l'amélioration de la production céréalière en augmentation de 7,2% par rapport à la campagne précédente.

A leur tour, les activités de services marchands ont affiché un accroissement de leur valeur ajoutée dû à la reprise réalisée dans la branche de l'hôtellerie, cafés et restauration. L'activité des services de transport a continué, néanmoins de subir les répercussions de la crise sanitaire.

S'agissant du secteur du tourisme, tous les indicateurs d'activité ont connu une évolution positive courant l'exercice 2021 après une forte contraction enregistrée en 2020.



Le nombre des entrées de touristes étrangers a affiché, en fait une progression de 11,8 % pour s'établir à 1,6 millions de visiteurs à fin décembre 2021. Cette baisse a concerné, principalement les touristes européens particulièrement les Français et les Allemands. Les entrées de touristes maghrébins ont observé un fléchissement de 3,7%.

Les nuitées touristiques globales ont affiché, à leur tour une augmentation de 8,6% pour s'établir à 3,3 millions de nuitées contre un repli de 80,3% durant la même période de l'année précédente. Les recettes touristiques globales de la période ont affiché, en conséquence une amélioration de 12,6% au cours de l'année 2021 pour s'élever à 2 286 MDT.

Le trafic aérien de passagers a connu, en outre une reprise de 31,7% courant l'exercice 2021 contre une régression de 75,1% une année auparavant en atteignant un nombre total de 3,9 millions de passagers en 2021. Cette augmentation a concerné aussi bien les lignes internationales que les lignes intérieures.

Par ailleurs, les investissements déclarés dans le secteur de l'industrie ont atteint 2 275,6 MD courant les 11 premiers mois de l'exercice 2021 ce qui correspond à une diminution de 16,5% par rapport à leur niveau observé une année auparavant. Cette régression trouve son origine, en particulier au niveau du secteur des matériaux de construction, des industries du cuir et de la chaussure, des industries mécaniques et électriques, des industries du textile et de l'habillement et des industries diverses.

Le nombre de projets s'est replié, parallèlement, de 1,1 % pour s'établir à 3 068 projets contre 3 103 projets au cours de la même période de l'année précédente permettant, ainsi, la création de 44 238 nouveaux postes d'emplois.

De la même manière, les investissements industriels déclarés cent pour cent étrangers ou en partenariat ont affiché une décélération de 9,4 % en s'établissant à 877,4 MD contre 968,8 MD estimés une année auparavant.

L'année 2021 s'est caractérisée, en outre par une baisse de l'investissement déclaré dans les zones de développement régional de 8,3% pour passer de 1 295,2 MD à 1 187,9 MD. Toutefois, leur part dans l'investissement déclaré global a progressé pour s'élever à 52,2 %.

Les investissements déclarés dans le secteur des services ont affiché, de leur part, une régression de 6,2% pour atteindre 940,6 MD contre 1 003,1 MD lors des onze premiers mois de l'exercice 2020. Ces projets permettront la création de 27 496 nouveaux postes d'emplois.

S'agissant du commerce extérieur, les exportations ont souligné une hausse de 20,5% au cours de l'exercice 2021 à un rythme légèrement moins prononcé de celui de la progression des importations pour la même période (+22,2%).



Le solde de la balance commerciale a affiché, ainsi une amplification notable pour s'établir à -16 215,1 MD contre -12 757,8 MD une année auparavant. Le taux de couverture s'est replié, de sa part, de 1 point par rapport à l'année écoulée pour s'élever à 74,2 % courant l'exercice 2021.

La progression des exportations a intéressé la majorité des services à l'exception des industries agro-alimentaires et plus particulièrement le secteur des mines, phosphates et dérivés, le secteur de l'énergie, le secteur du textile, habillement et cuirs et le secteur des industries mécaniques et électriques.

Les exportations du secteur industriel ont enregistré en ce sens, une augmentation de 19,6% au cours des onze premiers mois de l'année 2021 pour passer à 37 745,1 MD contre 31 551 MD courant la même période une année auparavant.

Il convient, néanmoins de signaler la tendance baissière de la part des exportations des secteurs Offshore dans les exportations globales pour revenir à 71,7% en 2021.

La hausse des importations trouve son origine, quant à elle, principalement, au niveau des biens d'équipements, des matières premières et des demi-produits et ce, sous l'effet conjugué de l'accroissement de la demande et la poursuite de la hausse des prix internationaux des produits énergétiques.

L'inflation moyenne s'est établie à 5,7 % sur l'ensemble de l'année 2021 contre 5,6 % une année auparavant. Une aggravation soutenue par les tensions sur les prix mondiaux et l'évolution à la hausse des prix des produits frais et administrés dont notamment les prix des produits alimentaires. Un ralentissement a marqué, cependant, les prix des produits manufacturés et des services.

L'inflation sous-jacente s'est établie, quant à elle, à une moyenne de 5,4% en 2021 contre 5,6% l'année précédente.

Le taux de chômage s'est élevé, de sa part, à 18,4 % au terme du troisième trimestre 2021.



SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2021

CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS

TND en millions	déc.-17	déc.-18	déc.-19	déc.-20	déc.-21	CAGR (2017-2021)
Activité						
Total du bilan	9 050,9	10 519,8	11 301,9	12 249,4	13 505,8	10,5%
Dépôts clientèle	5 963,8	6 357,0	7 370,0	8 442,1	9 047,6	11,0%
Ressources d'emprunts	289,0	284,8	313,0	363,1	495,8	14,4%
Total des ressources collectées	6 252,8	6 641,8	7 683,0	8 805,3	9 543,4	11,1%
Encours des crédits Bruts à la clientèle	8 150,5	9 092,7	9 803,0	10 747,8	11 350,1	8,6%
Encours des crédits nets à la clientèle	6 114,8	7 133,4	7 978,2	9 080,4	9 731,1	12,3%
Concours nets à l'économie	7 636,8	8 655,7	9 490,6	10 796,2	11 684,5	11,2%
Résultats						
Marge d'intermédiation	190,4	254,6	363,0	367,9	362,5	17,5%
Commissions nettes	77,1	85,9	101,2	113,2	125,8	13,0%
Revenus Portefeuilles titres	115,3	132,8	137,0	144,5	162,2	8,9%
Produit net bancaire	382,7	473,4	601,1	625,7	650,6	14,2%
Charges opératoires	191,2	219,8	234,2	247,8	282,2	10,2%
Résultat brut d'exploitation	198,4	261,5	374,5	386,1	378,5	17,5%
Résultat net de l'exercice	44,4	66,9	157,3	72,2	115,5	27,0%
Total Chiffres d'affaires	639,4	846,2	1 048,0	1 089,9	1 123,9	15,1%
Capitaux Propres						
Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
Dotation de l'Etat	117,0	117,0	117,0	117,0	117,0	0,0%
Réserves	485,1	485,1	485,0	483,8	483,1	(0,1%)
Résultat reporté	(620,5)	(575,6)	(508,3)	(349,7)	(277,1)	(18,3%)
Résultat de la période	44,4	66,9	157,3	72,2	115,5	27,0%
Total Capitaux propres	802,9	870,2	1 027,9	1 100,1	1 215,3	10,9%



		CHIFFRES CLÉS				
		déc.-17	déc.-18	déc.-19	déc.-20	déc.-21
Risque	Ratio de solvabilité	11,5%	10,7%	12,6%	12,6%	13,3%
	Tier 1	7,7%	7,7%	9,2%	9,0%	9,3%
	LCR	88,3%	96,9%	142,8%	102,5%	107,6%
	LTD	-	150,0%	137,4%	117,0%	119,8%
	Taux des créances classées	24,4%	20,8%	18,3%	14,9%	13,5%
	Taux de couverture des créances classées (nettes des agios réservés)	73,5%	75,4%	75,4%	75,3%	75,0%
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	5,8%	8,3%	18,1%	7,0%	10,5%
	Rentabilité des actifs (ROA)	0,5%	0,7%	1,4%	0,6%	0,9%
	Résultats Nets / PNB	11,6%	14,1%	26,2%	11,5%	17,7%
	Commissions nettes /P.N.B	20,1%	18,1%	16,8%	18,1%	19,3%
	Marge d'intermédiation / PNB	49,7%	53,8%	60,4%	58,8%	55,7%
	Commissions nettes /masse salariale	54,5%	59,9%	67,2%	72,1%	70,0%
Productivité	Dépôts / effectif (en milliers de Dinars)	2 907,8	3 426,9	3 822,6	4 457,3	4 602,0
	Crédits / effectif (en milliers de Dinars)	2 981,4	3 845,5	4 138,1	4 794,3	4 949,7
	PNB/ effectif (en milliers de Dinars)	186,6	255,2	311,8	330,3	330,9
	Coefficient d'exploitation	49,9%	46,4%	39,0%	39,6%	43,4%
Autres indicateurs	Effectif	2 051	1 855	1 928	1 894	1 966
	Nombre des agences	140	143	149	149	149
	Nombre de GAB	184	197	202	188	191
	Nombre de TPE	848	901	1 082	1 386	1 600
Tableau de bord "Actionnaire"	Nombre des actions (en milliers)	155 375	155 375	155 375	155 375	155 375
	Cours de clôture (en TND)	3,6	3,7	4,7	3,4	3,0
	Capitalisation boursière (en Millions)	556,2	571,8	727,2	520,5	463,0
	Bénéfice par action (en TND)	0,3	0,4	1,0	0,5	0,7



SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2021

ETATS FINANCIERS

RESSOURCES

EMPLOIS

CAPITAUX PROPRES

QUALITÉ DE L'ACTIF

SOLVABILITÉ

LIQUIDITÉ

RÉSULTAT



BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2021
 (Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	532 828	292 205	240 623	82,3%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	571 397	363 032	208 365	57,4%
AC3 - Créances sur la clientèle	5.3	9 731 138	9 080 399	650 739	7,2%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	630 908	456 174	174 734	38,3%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 258 378	1 193 808	64 570	5,4%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.6	124 928	126 583	(1 655)	(1,3%)
AC7 - Autres actifs	5.7	656 179	737 235	(81 056)	(11,0%)
Total des actifs		13 505 756	12 249 436	1 256 320	10,3%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.8	1 461 625	1 233 106	228 519	18,5%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	545 025	358 105	186 920	52,2%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	9 047 593	8 442 133	605 460	7,2%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.11	495 760	363 134	132 626	36,5%
PA5 - Autres passifs	5.12	740 419	752 834	(12 415)	(1,6%)
Total des passifs		12 290 422	11 149 312	1 141 110	10,2%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	5.13	776 875	776 875	-	-
CP2 - Dotation de l'Etat	5.13	117 000	117 000	-	-
CP3 - Réserves	5.13	466 258	466 516	(258)	(0,1%)
CP4 - Actions propres	5.13	(5 509)	(5 509)	-	-
CP5 - Autres capitaux propres	5.13	22 314	22 776	(462)	(2,0%)
CP6 - Résultats reportés	5.13	(277 072)	(349 693)	72 621	(20,8%)
CP7 - Résultat de l'exercice	5.13	115 468	72 159	43 309	60,0%
Total des Capitaux propres		1 215 334	1 100 124	115 210	10,5%
Total des capitaux propres et passifs		13 505 756	12 249 436	1 256 320	10,3%

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2021

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 461 294	1 422 640	38 654	2,7%
HB2 - Crédits documentaires		488 692	438 934	49 758	11,3%
HB3 - Actifs donnés en garantie		-	-	-	-
Total des passifs éventuels		1 949 986	1 861 574	88 412	4,7%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	6.2	115 592	84 003	31 589	37,6%
HB5 - Engagements sur titres		101	101	-	-
Total des engagements donnés		115 693	84 104	31 589	37,6%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	6.3	2 251 533	2 052 947	198 586	9,7%
Total des engagements reçus		2 251 533	2 052 947	198 586	9,7%



ÉTAT DE RESULTAT
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	829 417	827 222	2 195	0,3%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	132 236	118 132	14 104	11,9%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	91 642	70 892	20 750	29,3%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	70 568	73 647	(3 079)	(4,2%)
Total produits d'exploitation bancaire		1 123 863	1 089 893	33 970	3,1%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(466 907)	(459 322)	(7 585)	1,7%
CH2 - Commissions encourues		(6 387)	(4 914)	(1 473)	30,0%
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire		(473 294)	(464 236)	(9 058)	2,0%
Produit Net Bancaire	7.6	650 569	625 657	24 912	4,0%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.7	(138 193)	(189 607)	51 414	(27,1%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.8	(8 023)	(20 397)	12 374	(60,7%)
PR7 - Autres produits d'exploitation	7.9	10 076	8 176	1 900	23,2%
CH6 - Frais de personnel	7.10	(179 724)	(157 011)	(22 713)	(14,5%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	7.11	(88 606)	(76 281)	(12 325)	(16,2%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 843)	(14 486)	643	(4,4%)
Résultat d'exploitation		232 256	176 051	56 205	31,9%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.12	(3 523)	5 047	(8 570)	(169,8%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.13	(91 529)	(83 108)	(8 421)	10,1%
Résultat des activités ordinaires		137 204	97 990	39 214	40,0%
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	7.14	(21 736)	(25 831)	4 095	(15,9%)
Résultat net de l'exercice		115 468	72 159	43 309	60,0%
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat après modification comptable		115 468	72 159	43 309	60,0%



ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
 (Unité : en 1 000 DT)

	Notes	2021	2020	Variation	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		994 207	950 385	43 822	4,6%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(432 110)	(431 074)	(1 036)	(0,2%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		41 106	(194 417)	235 523	121,1%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(696 609)	(1 229 206)	532 597	43,3%
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		613 627	1 058 887	(445 260)	(42,0%)
Titres de placement		(183 957)	(121 647)	(62 310)	(51,2%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(218 463)	(155 128)	(63 335)	(40,8%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(23 700)	(307 628)	283 928	92,3%
Impôt sur les bénéfices		(104 525)	(160 593)	56 068	34,9%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(10 424)	(590 421)	579 997	98,2%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		65 721	69 358	(3 637)	(5,2%)
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(71 739)	(47 468)	(24 271)	(51,1%)
Aquisitions / cessions sur immobilisations		(11 137)	(11 912)	775	6,5%
Autres flux d'investissement		-	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(17 155)	9 978	(27 133)	(271,9%)
Activités de financement					
Emission d'emprunts		88 451	50 000	38 451	76,9%
Remboursement d'emprunts		(33 062)	(41 616)	8 554	20,6%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		66 822	37 633	29 189	77,6%
Dividendes versés		-	-	-	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	122 211	46 017	76 194	165,6%
Incidence de la var. des taux de change sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		94 632	(534 426)	629 058	117,7%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 072 860)	(538 434)	(534 426)	(99,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(978 228)	(1 072 860)	94 632	8,8%



Tendance haussière des dépôts de la clientèle touchant ses différentes formes et traduisant l'objectif de préserver une base commerciale stable et diversifiée.

La Société Tunisienne de Banque a clôturé l'exercice 2021 avec une progression des ressources élargies de 766 MD ou 8.4% pour porter leur encours à 9.893 MD (vs 9.127 MD une année auparavant).

La hausse relevée a essentiellement caractérisé les dépôts collectés auprès de la clientèle et les ressources d'emprunt.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Dépôts de la clientèle	8 442	9 048	605	7,2%
Intermédiation financière	322	349	28	8,6%
Ressources d'emprunts	363	496	133	36,5%
Total Ressources Elargies	9 127	9 893	766	8,4%

1. Dépôts de la clientèle

L'effort de mobilisation de dépôts a permis de drainer une enveloppe additionnelle globale de 605 MD correspondant à une progression de 7,2%. Cette croissance a principalement touché les dépôts à vue qui ont affiché une hausse de 308 MD ou 9,2% pour atteindre un encours de 3.650 MD dont 1.107 MD représentant le volume des dépôts en devises.

Parallèlement, la banque a continué sur sa lancée en matière de collecte de dépôts d'épargne en parvenant à collecter un volume additionnel de 238 MD (ou une progression de 7,1%). L'encours global de cette catégorie de dépôts a été ainsi, porté à 3.586 MD au terme de l'exercice 2021.

Par ailleurs et pour des considérations de maîtrise de coût, la banque a œuvré à réduire l'encours des dépôts à terme pour le stabiliser à hauteur de 1.445 MD à fin 2021 (vs 1.455 MD une année auparavant) par la renonciation au renouvellement de certaines échéances assez onéreuses ou l'orientation de certaines relation pour le placement de leur excédents de trésorerie en Bons du Trésor.

Il va sans dire qu'à travers ces évolutions et moyennant une gestion proactive du ratio de transformation, la banque a réussi tout au long de l'exercice à afficher un niveau du LTD ratio, sous la barre du seuil de 120%.

Par référence à ces évolutions, la structure des dépôts de la clientèle demeure caractérisée par la prédominance des dépôts faiblement rémunérés (dépôts d'épargne et des dépôts à vue) à hauteur de 80 %.

TND en millions	déc.-20	Part	déc.-21	Part	Variation	%
Dépôts à vue	3 342	35,6%	3 650	39,6%	308	9,2%
dont dépôts à vue en devises	913	10,7%	1 107	10,8%	194	21,3%
Dépôts à terme	1 455	19,8%	1 445	17,2%	(10)	(0,7%)
Dépôts d'épargne	3 348	41,0%	3 586	39,7%	238	7,1%
Autres sommes dues à la clientèle	297	3,5%	367	3,5%	70	23,6%
Total Dépôts de la Clientèle	8 442	100,0%	9 048	100,0%	605	7,2%



2. Intermédiation financière

Les placements de la clientèle en instruments monétaires et financiers ont affiché une hausse de 28 MD ou 8,6% pour se situer à 349 MD à fin 2021 et ce, sous l'effet de la hausse des placements en Bons de Trésor de 29,3 MD ou 11,5%.

3. Ressources d'emprunt

Au terme de l'exercice 2021, l'encours des ressources d'emprunt s'est situé à 496 MD, en hausse de 132,6 MD ou 37% par rapport à son niveau enregistré à fin décembre 2020 se détaillant comme suit:

- Emprunts obligataires & privés: + 61,9 MD ou 28%, résultant principalement de la clôture avec succès de l'emprunt obligataire privé émis en début d'année pour 84,7 MD.
- Ressources spéciales: +70,7 MD ou 49%, un accroissement provenant principalement de l'émargement sur certaines lignes de crédits extérieures dont notamment celle de FADES (+28,9MD), KFW (+22,9 MD) et la ligne italienne (+7,4 MD).

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Emprunts obligataires et privés	219	281	62	28,3%
Ressources spéciales	145	215	71	48,9%
Total Ressources d'emprunt	363	496	133	36,5%

Malgré une conjoncture économique en berne, les créances brutes ont affiché une croissance relativement marquée en lien avec les efforts consentis par la banque en matière de soutien aux entreprises et professionnels lourdement affectés par la crise économique.

1. Concours nets à l'économie

Les concours bruts à l'économie ont affiché une progression de 848 MD ou 6,7% et se sont établis à 13.510 MD à fin 2021 contre 12.662 MD au terme de l'exercice 2020. Cette hausse a essentiellement concerné, les créances brutes sur la clientèle (+602 MD ou 5,6%).

Le portefeuille titres a à son tour affiché, une hausse de 247 MD ou 13% en passant de 1.848 MD à fin 2020 à 2.095 au terme de l'exercice 2021.

Compte tenu des provisions et des agios réservés affectés en couverture de la dépréciation de ces emplois, l'encours net des concours à l'économie s'est élevé à 11.685 MD à fin 2021 contre 10.796 MD une année auparavant, soit une progression de 889 MD ou 8,2%.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Concours bruts à l'économie	12 662	13 510	848	6,7%
Créances brutes sur la clientèle	10 748	11 350	602	5,6%
Portefeuille titres brut	1 848	2 095	247	13%
Billets de Trésorerie	66	64	(1)	(2,2%)
Provisions et agios réservés	1 866	1 825	(41)	(2,2%)
Provisions/créances	1 151	1 140	(11)	(1,0%)
Provisions/titres	198	206	8	3,9%
Agios réservés	516	479	(37)	(7,2%)
Concours nets à l'économie	10 796	11 685	889	8,2%

2. Créances nettes sur la clientèle

Au terme de l'exercice 2021, l'encours brut des créances sur la clientèle s'est établi à 11.350 MD contre 10.748 MD une année auparavant, marquant ainsi une hausse de 602 MD ou 5,6%. La croissance relevée traduit l'effort de la banque en matière de soutien des acteurs économiques dont l'activité a fortement souffert des retombées de la crise liée à la pandémie Covid-19.

- Crédits de gestion bruts: + 102 MD ou 2,2%

Les crédits de gestion ont faiblement évolué sous l'effet principalement des variations différenciés suivantes:

- L'escompte commercial : -61 MD ou -7,2%
- Les crédits de trésorerie : +201 MD ou 8,1%,

Parallèlement la banque a œuvré à maîtriser l'évolution des engagements sous forme de débits en comptes. Ces derniers se sont élevés à 994 MD à fin 2021 (vs 982 MD une année auparavant) pour représenter une part contenue dans la limite de 10%.



▪ Crédits d'investissement bruts: + 455 MD ou 11,5%

Les crédits d'investissement ont affiché une importante hausse pour totaliser un encours de 4.424 MD au terme de l'exercice 2021 (vs 3.969 MD à fin 2020). La progression constatée au niveau de cette rubrique a concerné en large partie des engagements sous forme de « crédits Covid » octroyés dans le cadre des mesures de soutien des entreprises.

A noter par ailleurs, que l'encours brut des crédits d'investissement tient compte des opérations de cessions et de radiations de certaines créances compromises pour un montant de 153 MD.

▪ Crédits aux particuliers : + 55 MD ou 2,8%

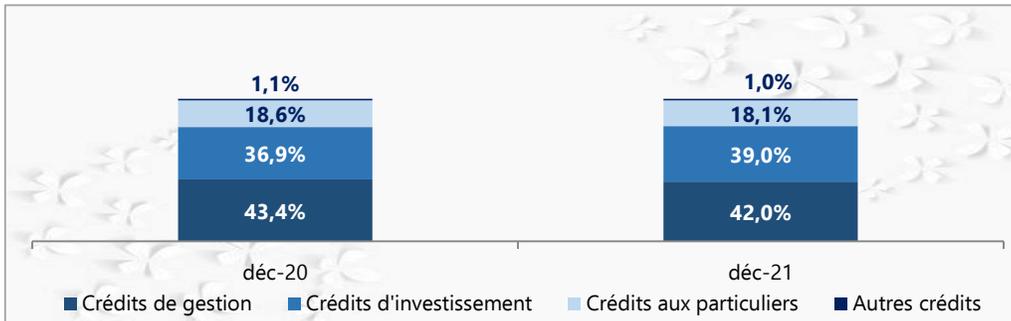
Au terme de l'exercice 2021, l'encours des crédits aux particuliers s'est établi à 2.053 MD (contre 1.998 MD enregistré à fin 2020) et représenter ainsi 18,1% des créances brutes à fin 2021 (vs 18,6% en 2020).

▪ Autres crédits bruts à la clientèle: -10MD ou -8,3%

Constitué principalement des créances sous forme de comptes courants associés, l'encours de cette catégorie d'engagement s'est replié de 10 MD ou 8,3% sous l'effet de la baisse des :

- Comptes courants associés : - 2 MD
- Avances sur dépôts à terme: - 8 MD

À la lumière des évolutions ci-dessus citées, la structure des crédits bruts a été légèrement modifiée mais demeure caractérisée par la prédominance des crédits de gestion avec une part de 42,0%.



Parallèlement, la Banque a continué ses efforts en matière de provisionnement de ses créances en souffrance en allouant les sommes requises à la couverture de leur dépréciation. Outre les dotations aux provisions classiques et additionnelles, elle a constitué des provisions collectives supplémentaires à hauteur de 7 MD et ce, en application de la circulaire de la BCT N°2021-01 du 11-01-2021.

En tenant compte des dotations aux provisions et des réservations nettes d'une part et de l'impact soustractif lié aux opérations de cessions et de radiations des créances compromises. Les provisions et les agios réservés ont accusé une baisse de 48 MD pour être ramené à 1.619 MD.

Ainsi et par référence à ce qui précède, l'encours net des créances sur la clientèle a affiché une hausse de 651 MD ou 7,2% pour s'élever à 9.731 MD à fin 2021 contre 9.080 MD au terme de l'exercice 2020.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Créances brutes sur la clientèle	10 748	11 350	602	5,6%
Crédits de gestion	4 662	4 764	102	2,2%
Crédits d'investissement	3 969	4 424	455	11,5%
Crédits aux particuliers	1 998	2 053	55	2,8%
Autres crédits	119	109	(10)	(8,3%)
Provisions et agios réservés	(1 667)	(1 619)	48	(2,9%)
Provisions	(1 151)	(1 140)	11	(1,0%)
Agios réservés	(516)	(479)	37	(7,2%)
Créances nettes sur la clientèle	9 080	9 731	651	7,2%

3. Portefeuille Titres

L'encours global du portefeuille titres a affiché une augmentation en termes bruts de 247 MD ou 13,4% pour s'établir à 2.095 MD à fin 2021 contre 1.848 MD une année auparavant. En termes nets, il a augmenté de 239 MD ou 14,5% pour passer durant la même période de 1.650 MD à 1.889 MD.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Portefeuille titres commercial	456	631	175	38,3%
Portefeuille titres d'investissement brut	1 392	1 464	72	5,2%
Portefeuille titres brut	1 848	2 095	247	13,4%
Provisions	(198)	(206)	(8)	3,9%
Portefeuille titres net	1 650	1 889	239	14,5%

- Portefeuille titres commercial: +175MD ou 38,3%

L'encours du portefeuille titres commercial a remarquablement progressé (+174,7 MD ou 38,3%) et a atteint 630,9 MD à fin 2021. Cette hausse a exclusivement caractérisé le stock des Bons du Trésor Assimilables (+179,0 MD ou 40,0%) et traduit le choix de la banque d'accroître le volume de cette catégorie d'emplois, lequel s'est établi à 626,8 MD, afin de satisfaire les demandes de placements croissantes de la clientèle.

S'agissant du portefeuille des Bons du Trésor à Court Terme, il a accusé une régression de 4,3 MD pour se situer à 4,1 MD, une situation à mettre en rapport avec le mode d'émission de cette catégorie de titres (le plus souvent sous forme d'opération d'open Market).

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Titres de transaction	8	4	(4)	(51,1%)
Titres de placement	448	627	179	40,0%
Portefeuille titres commercial	456	631	175	38,3%

- Portefeuille titres d'investissement net: +64 MD ou 5,4%

L'encours brut des titres d'investissement a progressé de 72 MD ou 5,2%, en passant de 1.392 MD à fin 2020 à 1.464 MD, sous l'effet de l'accroissement des :

- Emprunts obligataires de 51 MD ou 92% et ce suite à la souscription à l'emprunt national pour un montant de 75 MD
- Fonds gérés de 10 MD résultant de la souscription au fonds STB Growth Fund
- Fonds commun de placement de 10MD correspondant à l'octroi d'un nouveau fonds au profit de STB SICAR

Compte tenu de l'augmentation des provisions affectées à la couverture de la dépréciation des titres de participation (+8 MD ou 4%), l'encours net global du portefeuille titres d'investissement s'est situé à 1.258 MD dont 806,2 MD (ou une part de 64%) représentant le volume net du stock des Bons du Trésor Assimilables gardés en portefeuille investissement.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
BTA Investissement	806	806	(0)	(0,0%)
Emprunts Obligataires	56	106	51	91,6%
Fonds gérés	86	96	10	11,8%
Fonds Communs de Placement	39	49	10	25,5%
Titres de participations	405	406	1	0,3%
Portefeuille d'investissement brut	1 392	1 464	72	5,2%
Provisions	198	206	8	3,9%
Portefeuille d'investissement net	1 194	1 258	64	5,4%



4. Engagements hors bilan

Les postes des engagements hors bilan ont évolué comme suit:

- Au niveau des passifs éventuels, l'encours a progressé de 88 MD ou 4,7% pour totaliser 1.950 MD à fin 2021. Cette situation résulte de l'amélioration observée au niveau des ouvertures de crédits documentaires (+50 MD ou -11,3%) et des émissions des avals & cautions (+39 MD ou +2,7%).
- Les engagements de financement donnés se sont inscrits vers la hausse en passant de 84 MD à fin 2020 à 116 MD à fin 2021, accusant ainsi un accroissement de 32 MD ou 38%.
- Parallèlement, les engagements reçus ont à leur tour progressé de 199 MD ou 9,7% pour totaliser 2.252 MD à fin 2021 contre 2.053 MD une année auparavant .

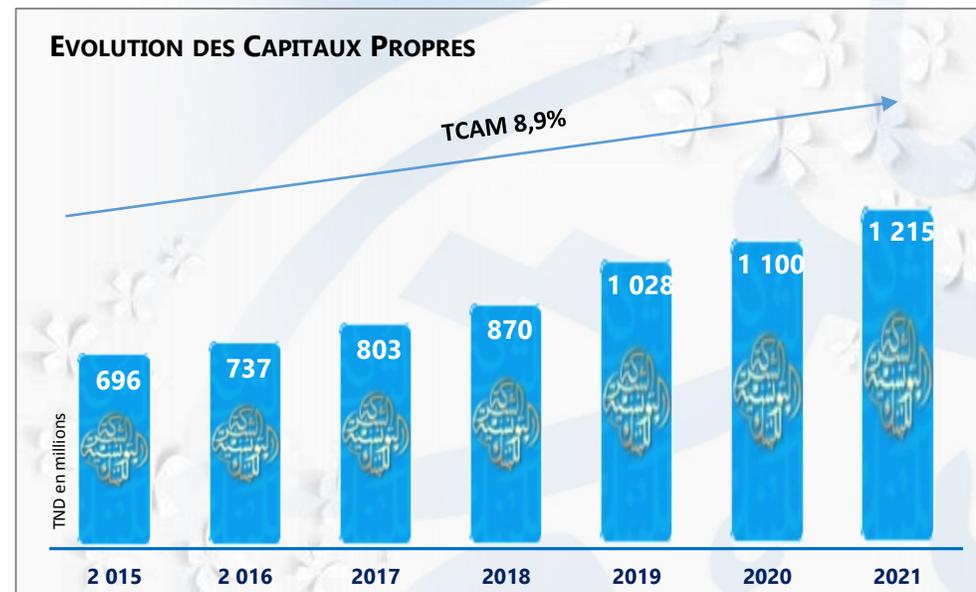
TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
PASSIFS EVENTUELS	1 862	1 950	88	4,7%
Cautions, avals et autres garanties données	1 423	1 461	39	2,7%
Crédits documentaires	439	489	50	11,3%
ENGAGEMENTS DONNES	84	116	32	37,6%
Engagements de financements donnés	84	116	32	37,6%
ENGAGEMENTS REÇUS	2 053	2 252	199	9,7%
Garanties reçues	2 053	2 252	199	9,7%

Capitaux propres

Par référence au résultat net dégagé à fin 2021 soit 115 MD, le total des capitaux propres s’est établi à 1.215 MD en progression de 10% par rapport à son niveau atteint à fin 2020,.

Sous l’hypothèse de l’affectation totale de ce résultat à la résorption des pertes reportées , le report à nouveau débiteur se situerait à 162 MD (vs 694,7MD en 2015).

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Capital	777	777	-	0,0%
Dotation de l'Etat	117	117	-	0,0%
Réserves	467	466	(0)	-0,1%
Actions Propres	(6)	(6)	-	0,0%
Autres capitaux propres	23	22	(0)	(2,0%)
Résultats reportés	(350)	(277)	73	(20,8%)
Résultat de l'exercice	72	115	43	60,0%
Total Capitaux propres	1 100	1 215	115	10,5%



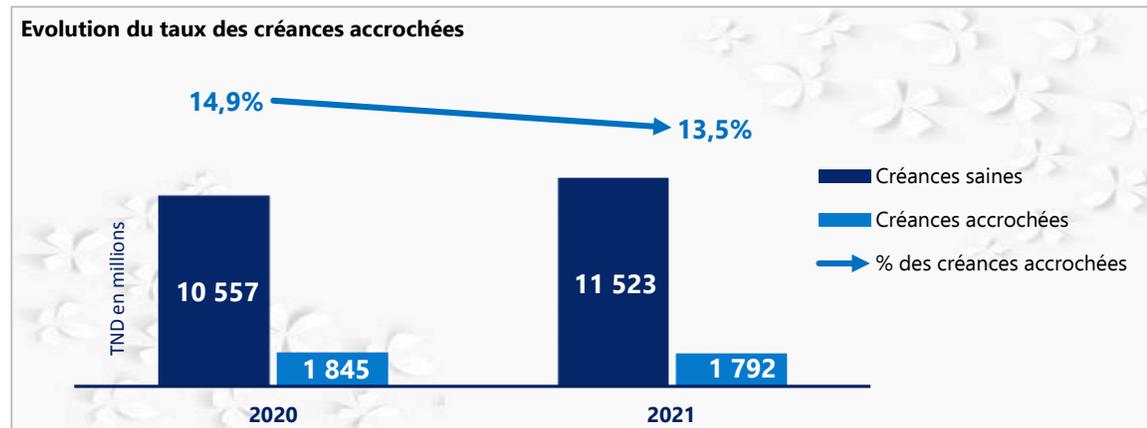


Effort continue d'amélioration de la qualité des actifs se traduisant par un repli du taux des NPLs sur l'année et la poursuite de la tendance baissière amorcée depuis 2016

1. Evolution des créances accrochées

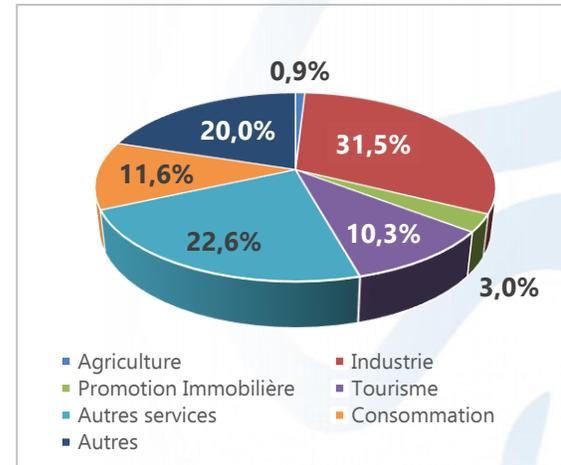
La banque a poursuivi ses efforts visant à améliorer la qualité de ses actifs et partant à abaisser le taux des créances accrochées. Ce dernier à été ramené à 13,5% au terme de l'exercice 2021 grâce, outre une meilleure sélection des nouveaux crédits, à la mise en œuvre d'un ensemble de mécanismes de traitement des créances compromises dont notamment la consolidation des efforts de recouvrement à l'amiable, judiciaire et transactionnel ainsi qu'à la concrétisation du programme de cessions et de radiations de certaines créances compromises .

En effet, et au terme de l'exercice 2021, l'encours des créances accrochées s'est établi à 1.792 MD en baisse de 53 MD ou 2,9% par rapport à son niveau enregistré à fin 2020. Parallèlement, les créances productives ont progressé de 966 MD ou 9,1% pour totaliser au terme de la même période 11.523 MD. Ces évolutions différenciées se sont traduites par une repli du taux des créances accrochées de 1,4 points de pourcentage.

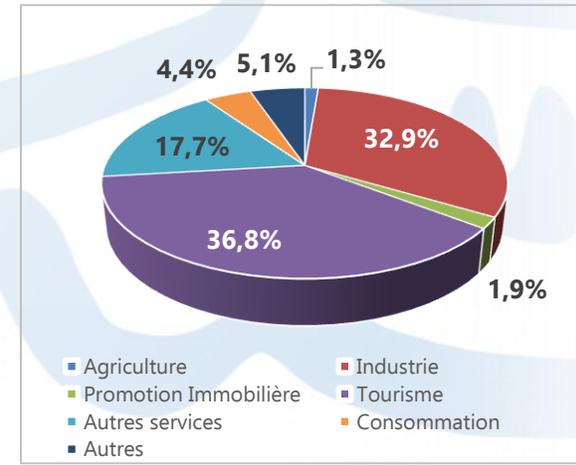


La structure des créances accrochées par secteur d'activités montre une forte concentration au niveau des secteurs du tourisme et de l'industrie avec des parts respectives de 36,8% et 32,9%.

Structure des engagements par secteur
Exercice 2021



Structure des Créances accrochées par secteur
Exercice 2021





Un niveau de couverture toujours élevé à hauteur de 75%, conséquence directe des prélèvements sur les bénéfices des sommes nécessaires des provisions

2. Couverture des Créances Accrochées

Le taux de couverture global des créances accrochées s'est stabilisé à 75,0% à fin 2021 (VS 75,3% une année auparavant).

L'aboutissement à un tel niveau, du reste assez confortable, s'explique, outre la baisse du volume des créances accrochées, par les prélèvements sur les bénéfices, depuis plusieurs exercices et conformément à la politique prudente adoptée par la banque en matière de provisionnement, des sommes nécessaires pour la constitution des :

- Provisions classiques requises au titre de l'activité récurrente de financement pour la couverture de la dépréciation des créances douteuses.
- Provisions additionnelles requises au titre des créances ayant séjourné 3 ans et plus dans les classes de risques contentieuses, relevant particulièrement du secteur touristique.

A ce titre, les provisions constituées et prises en compte pour la détermination du taux de couverture des créances ont à juste titre, atteint un encours de 1 021 MD qui se ventile comme suit:

- Provisions classiques: 599 MD,
- Provisions additionnelles 422 MD.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Créances brutes	12 402	13 315	913	7,4%
Créances saines	10 557	11 523	966	9,1%
Créances accrochées	1 845	1 792	(53)	(2,9%)
<i>En % des créances brutes</i>	<i>14,9%</i>	<i>13,5%</i>		
Provisions	(1 033)	(1 021)	12	(1,2%)
Agios réservés	(473)	(431)	42	(8,9%)
Créances nettes	10 896	11 863	967	8,9%
% de couverture des créances accrochées (nettes des Agios Réservés)	75,3%	75,0%		



Des ratios de solvabilité supérieurs aux seuils réglementaires, témoignant d'une bonne résilience de la banque face aux risques majeurs.

1. Ratio de solvabilité Tier-1

Les fonds propres nets de base se sont davantage consolidés en passant de 903 MD à 1.023 MD. La hausse relevée (+121 MD ou 13,4%) correspond à l'affectation de la totalité du bénéfice enregistré à fin 2021 aux comptes de réserves.

Parallèlement les risques encourus ont progressé mais à un rythme moins important que celui des fonds propres nets de base engendrant ainsi une amélioration du ratio Tier 1 lequel s'est établi à 9,25% à fin 2021 (vs 8,97% à fin 2020).

Par ailleurs, il convient de noter que les risques encourus demeurent en large partie constituée par le risque de crédit avec une part de 87%.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Risques Encourus	10 068	11 062	995	9,9%
Actifs pondérés - Risques de crédits	8 804	9 571	767	8,7%
Actifs pondérés - Risques opérationnels	1 063	1 173	111	10,4%
Actifs pondérés - Risques de marché	202	319	117	58,0%
Fonds propres nets de base	903	1 023	121	13,4%
Ratio de solvabilité (tier one)	8,97%	9,25%		

2. Ratio de couverture des risques (solvabilité globale)

Outre la progression des fonds propres Tier -1, le total des fonds propres nets, servant au calcul du ratio de solvabilité global, ont été renforcés grâce à une augmentation des fonds propres complémentaires de 81 MD. Cette évolution est attribué principalement à l'accroissement du solde net des emprunts obligataires de 67 MD.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Risques Encourus	10 068	11 062	995	9,9%
Actifs pondérés - Risques de crédits	8 804	9 571	767	8,7%
Actifs pondérés - Risques opérationnels	1 063	1 173	111	10,4%
Actifs pondérés - Risques de marché	202	319	117	58,0%
Fonds propres nets	1 265	1 466	201	15,9%
Fonds propres nets de base	903	1 023	121	13,4%
Fonds propres complémentaires	362	442	81	22,3%
Ratio de solvabilité	12,56%	13,25%		

Au vu de ces réalisations, l'excédent en fonds propres nets de base (Tier-1) s'est établi à 249 MD alors que le surplus enregistré au niveau du total des fonds propres nets s'est établi à 360 MD, ce qui est de nature à conférer à la banque une capacité assez importante pour le développement de son activité.



Moyennant la mise en œuvre d’une gestion proactive des ratios de liquidité, la STB est parvenue tout au long de l’année 2021, à se conformer aux seuils réglementaires exigés.

1. Liquidity Coverage Ratio (LCR)

Grâce à une gestion proactive de ses liquidités, la banque a été de même d’afficher des niveaux de LCR supérieurs à la norme exigée sur toute l’année et ce, par le biais principalement de la consolidation de ses actifs de haute qualité de manière à assurer la couverture des sorties nettes de trésorerie.

Le LCR moyen, calculé sur 12 observations mensuelles, s’est en effet établi à 129,9%, correspondant à une moyenne des actifs liquides de haute qualité de 1.193 MD et une moyenne des sorties nettes de trésorerie de 921MD.

Il convient par ailleurs de souligner que le ratio de liquidité à court terme s’est établi à 107,64% au terme de l’exercice 2021 (vs 102,52% une année auparavant) pour un niveau réglementaire exigé de 100%.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Sorties nettes de trésorerie	1 006	946	(61)	-6,0%
Actifs liquides haute qualité	1 032	1 018	(14)	-1,3%
% LCR	102,52%	107,64%		
Niveau réglementaire	100%	100%		



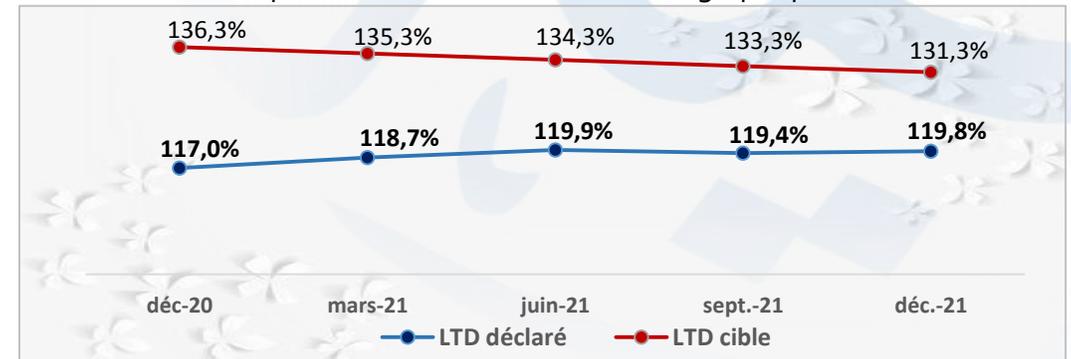
2. Loan To Deposit ratio (LTD)

Malgré la hausse de 2,7 points de pourcentage, conséquence directe d’un accroissement plus rapide des créances brutes par rapport aux dépôts, le niveau du LTD demeure inférieur à 120%.

Aussi, le LTD demeure largement inférieur à la cible dynamique exigée par la BCT.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Créances sur la clientèle	8 798	9 558	760	8,6%
Dépôts	7 518	7 981	463	6,2%
LTD	117,03%	119,77%		
Ratio LTD cible	136,3%	131,3%		

L’évolution du LTD par trimestre est illustrée dans le graphique suivant:





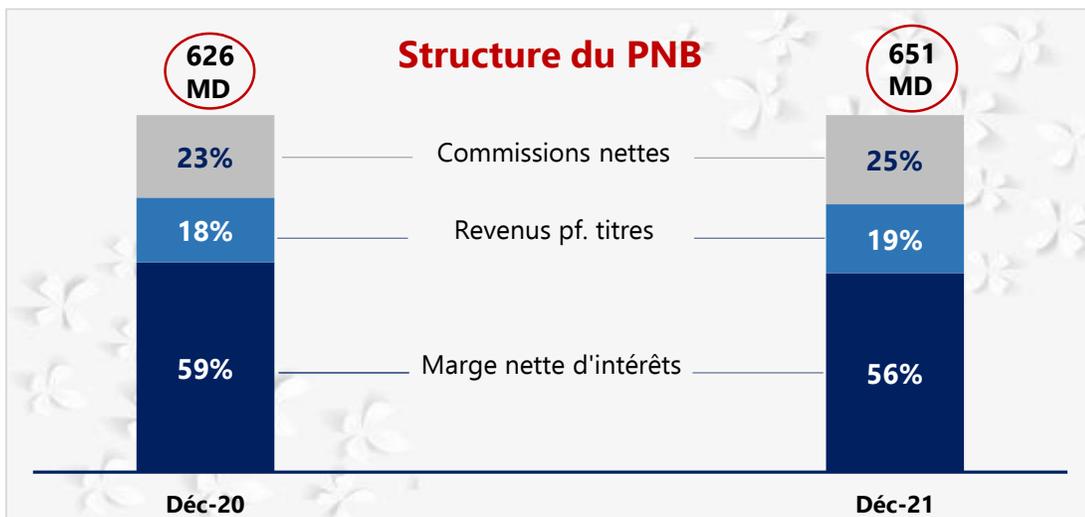
Consolidation du résultat net de plus de 60% grâce notamment à un effort considérable en matière de maîtrise du coût du risque .

1. Produit Net Bancaire

Dans un contexte économique assez difficile, la banque a été à même d'afficher un PNB de 650,6 MD, en évolution de 24,9 MD ou 4,0% par rapport à son niveau à fin 2020..

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Marge nette d'intérêts	368	363	(5)	-1,5%
Commissions nettes	113	126	13	11,2%
Revenus sur portefeuille titres et opérations financières	145	162	18	12,2%
Produit net bancaire	626	651	25	4,0%

La structure du PNB a été légèrement modifiée mais demeure caractérisée par la prédominance de la MNI avec une part de 55,7% (vs 58,8% en 2020).



▪ Marge Nette d'Intérêts

La marge nette d'intérêts s'est légèrement dégradée de 1,5% pour passer de 368 MD à fin 2020 à 363 MD au terme de l'exercice 2021. Cette variation est expliquée par:

- ✓ La régression de la marge nette sur activité commerciale (- 8 MD ou -2%) qui s'explique par un accroissement plus rapide des charges d'intérêts que celui des crédits sur la clientèle, sous l'effet principalement de la baisse des taux d'intérêts.
- ✓ L'appréciation de la marge générée de l'activité de trésorerie (+10 MD ou 14%), une situation à mettre en lien avec l'important repli du recours de la banque au refinancement auprès de la BCT.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Marge sur opérations de trésorerie	(72)	(63)	10	(14%)
Produits d'intérêts	20	19	(1)	(5%)
Charges d'intérêts	(92)	(81)	11	(12%)
Marge sur opérations clientèle	440	432	(8)	(2%)
Produits d'intérêts	784	787	2	0%
Charges d'intérêts	(345)	(355)	(10)	3%
Autres revenus nets	0	(7)	(7)	
Marge nette globale	368	363	(5)	(1%)

Rapportée à l'actif moyen, la marge nette d'intérêt globale s'est raisonnablement repliée en revenant à 2,82% à fin 2021 contre 3,12% à fin 2020.

▪ **Commissions Nettes**

Les commissions nettes ont affiché une hausse relativement importante (+13 MD ou 11,2%) pour totaliser 125,8 MD à fin 2021 (vs 113,2 MD à fin 2020).

L'accroissement relevé a essentiellement caractérisé l'activité de gestion des comptes suivie par l'activité de financement qui continuent à accaparer ensemble près des trois quarts des commissions perçues.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Commissions reçues	118,1	132,2	14,1	11,9%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	59,2	64,0	4,8	8%
Opérations sur titres	0,5	1,1	0,6	108%
Opérations de change	9,6	10,5	0,9	9%
Opérations de commerce extérieur	3,4	5,3	1,9	56%
Etudes	21,8	22,9	1,0	5%
Autres	23,6	28,5	4,9	21%
Commissions payées	(4,9)	(6,4)	(1,5)	30,0%
Commissions nettes	113,2	125,8	12,6	11,2%

Conséquemment, le taux de couverture de la masse salariale par les commissions s'est établi à 70% contre 72% à fin décembre 2020 sous l'effet de l'accroissement de la masse salariale.

▪ **Revenus du portefeuille titres**

Le total des revenus du portefeuille titres a été porté de 145 MD à 162 MD en progression de 18 MD qui se détaille principalement comme suit:

- **Revenus du portefeuille Bons du Trésor (y.c BTA investissement):** + 9,5 MD ou 10%, Cette amélioration provient principalement de l'accroissement des:
 - Intérêts perçus en nominal de 4,5 MD résultant de l'accroissement de l'encours moyen des titres de l'Etat gardés en portefeuille de la banque
 - Gains/pertes sur les BTCT de 5,8 MD pour atteindre un volume de 9,1MD
- **Gains nets sur opérations de change :** +6 MD ou 18%, cette performance est intégralement attribué à l'amélioration du résultat de change au comptant qui est passé de 26,7 MD à 36,6 MD.
- **Revenus des titres obligataires:** +0,5 MD ou 12%, une hausse induite par la progression de l'encours des emprunts obligataires souscrits.

TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	4,4	10,3	5,9	133,1%
Gains nets sur titres de placement	31,0	39,3	8,4	27,1%
Gains nets sur opérations de change	35,5	42,0	6,5	18,3%
Revenus Pf titres commercial & op. financières	70,9	91,6	20,8	29,3%
Intérêts sur emprunts obligataires	3,8	4,3	0,5	12,4%
Intérêts sur BTA Investissement	61,8	57,0	(4,8)	(7,8%)
Dividendes et revenus sur titres de participations	8,0	9,2	1,2	15,4%
Revenus Pf titres Investissement	73,6	70,6	(3,1)	(4,2%)
Total revenus pf titres	144,5	162,2	17,7	12,2%



2. Résultat d'Exploitation

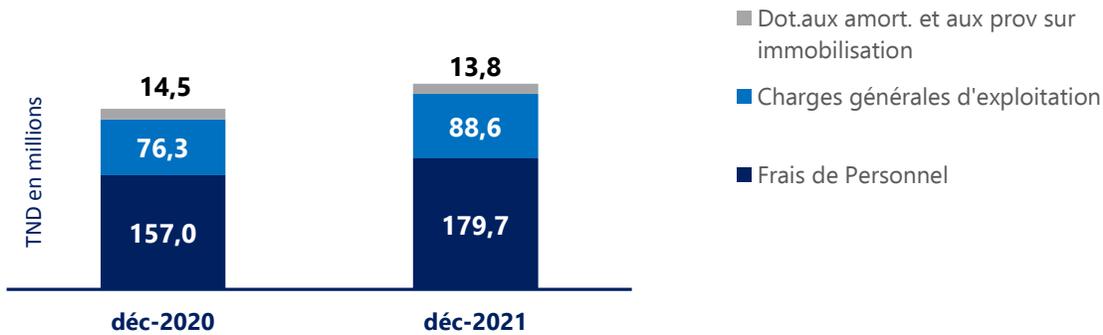
Le résultat brut d'exploitation s'est replié de 8 MD ou 2,0% pour se situer à 378,5 MD au terme de l'exercice 2021. Cette variation est expliquée par l'aggravation des charges opératoires induites principalement par l'effet de la nouvelle augmentation légale des salaires.

Quant au résultat d'exploitation, il s'est inscrit vers la hausse en passant durant la période d'analyse de 176,1 MD à 232,3 MD.

Cette performance est essentiellement engendrée par la constatation d'une charge nette de risques beaucoup moins importante que celle relative à l'exercice 2020, qui se détaille comme suit:

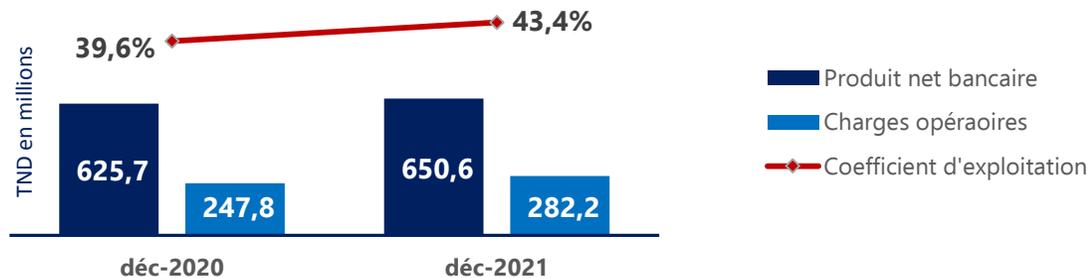
- ✓ Coût du risque sur créances et risques divers: 138,2 MD dont 7 MD au titre des provisions collectives
- ✓ Coût du risque sur portefeuille d'investissement: 8,0 MD

Structure des charges opératoires



Conséquent, le coefficient d'exploitation a passé de 39,6% à fin 2020 à 43,4% à fin 2021.

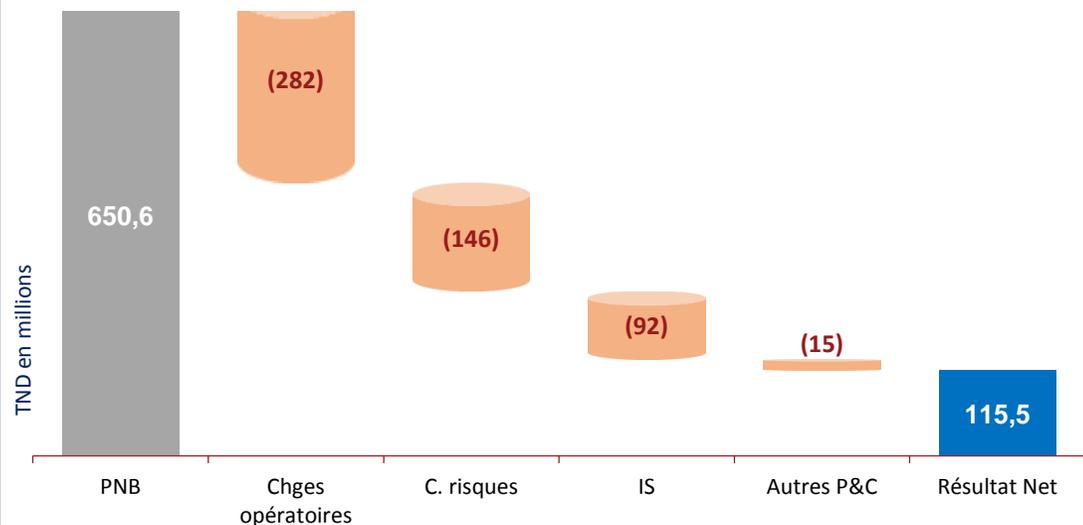
Evolution du coefficient d'exploitation



3. Résultat Net

Le résultat net de l'exercice 2021 s'est établi à 115,5 MD, en progression de 43,3 MD ou 60,0% par rapport à son niveau en 2020.

Formation du Résultat Net



TND en millions	déc.-20	déc.-21	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	827,2	829,4	2,2	0,3%
Intérêts courus et charges assimilées	(459,3)	(466,9)	(7,6)	1,7%
Marge nette d'intérêts	367,9	362,5	(5,4)	(1,5%)
Commissions reçues	118,1	132,2	14,1	11,9%
Commissions payées	(4,9)	(6,4)	(1,5)	30,0%
Commissions nettes	113,2	125,8	12,6	11,2%
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financière:	70,9	91,6	20,8	29,3%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	73,6	70,6	(3,1)	(4,2%)
Revenus du portefeuille titres	144,5	162,2	17,7	12,2%
Produit net bancaire	625,7	650,6	24,9	4,0%
Autres produits d'exploitation	8,2	10,1	1,9	23,3%
Frais de Personnel	(157,0)	(179,7)	(22,7)	14,5%
Charges générales d'exploitation	(76,3)	(88,6)	(12,3)	16,2%
Dotations aux amortissements	(14,5)	(13,8)	0,6	(4,4%)
Résultat brut d'exploitation	386,1	378,5	(7,6)	(2,0%)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, h. bilan et passif	(189,6)	(138,2)	51,4	(27,1%)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(20,4)	(8,0)	12,4	(60,7%)
Résultat d'exploitation	176,1	232,3	56,2	31,9%
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	5,0	(3,5)	(8,6)	(169,8%)
Impôts sur les sociétés	(83,1)	(91,5)	(8,4)	10,1%
Résultat des activités ordinaires	98,0	137,2	39,2	40,0%
Solde en gain/perte des éléments extraordinaires	(25,8)	(21,7)	4,1	(15,9%)
Résultat net de l'exercice	72,2	115,5	43,3	60,0%



CONTRÔLE INTERNE
GESTION DES RISQUES
DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION



Le système de contrôle interne désigne l'ensemble des processus, méthodes et mesures visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et la conformité de ces opérations avec les lois et les réglementations en vigueur.

Selon la circulaire BCT 2006-19 du 28 novembre 2006, Ce système comprend notamment :

- un système de contrôle des opérations et des procédures ;
- une organisation comptable et du traitement de l'information ;
- des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- un système de documentation et d'information.

Le dispositif de contrôle interne est organisé autour des instances de gouvernance prévues par la réglementation bancaire tunisienne, notamment le comité d'audit et le comité des risques, de trois lignes de défenses, qui incorporent un contrôle opérationnel et hiérarchique, un contrôle de 2ème niveau et un contrôle de 3ème niveau, et vise l'atteinte des objectifs suivants :

- la performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources de la banque ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- la connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques,
- la conformité aux lois et règlements et aux normes internes et externes ;
- l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables ainsi que l'obtention d'une information financière fiables.

Il se base à cet effet, sur un ensemble de notes définissant les procédures et les délégations de pouvoir et sur un système d'information permettant d'assurer la collecte, le traitement, l'analyse des données et la diffusion des résultats.

Outre les organes de l'audit interne et de l'inspection générale et les structures rattachées au pôle « gouvernance et contrôle général », le dispositif de contrôle interne englobe également un ensemble de structures réparties par pôle et dédiées au domaine de contrôle.



❑ Dispositif du contrôle permanent

Le contrôle permanent est effectué à deux niveaux : un contrôle de 1er niveau qui est assuré par les opérationnels et complété par un contrôle hiérarchique et un contrôle de 2ème niveau à la charge des structures dédiées au niveau des métiers ainsi que celles rattachées au pôle Gouvernance et Contrôle de la Conformité.

▪ La direction du contrôle permanent

Dont la mission principale consiste à piloter le dispositif du contrôle permanent, la direction du contrôle permanent veille à son bon fonctionnement moyennant des relations fonctionnelles et une coordination étroite avec les acteurs de contrôle de 1er et de 2ème niveau.

Les structures chargées du contrôle permanent de 2ème niveau par domaine et relevées dans ce dispositif :

▪ Direction Administration et Contrôle Réseau :

Elle est chargée principalement de :

- ✓ Contrôler la bonne application par les Agences des procédures et notes d'organisation, des règles de conformité ainsi que les délégations de pouvoir en vigueur.
- ✓ Assurer le suivi des remarques consignées dans les rapports des CAC et des missions d'Audit et d'Inspection.
- ✓ Assurer le suivi et le contrôle de la prédisposition des agences en matière de

qualité de service ;

- ✓ Rendre compte, mensuellement à la hiérarchie, des reportings d'activités de contrôle exercées auprès des agences.

▪ Direction Support Juridique Grand Tunis et Contrôle Décentralisé :

Cette structure est chargée principalement de :

- ✓ S'assurer de la constitution des garanties exigées lors de l'octroi des crédits Retail/Grand-Tunis.
- ✓ Contrôler toutes les opérations de garanties décentralisées concernant les crédits Retail.

▪ Direction Contrôle réglementaire :

Elle est chargée principalement de :

- ✓ Contrôler les mouvements réels en devises des comptes de la Banque auprès des correspondants étrangers, et assurer le suivi de l'apurement des opérations.
- ✓ Contrôler la conformité réglementaire du traitement des opérations du commerce extérieur et des transferts.
- ✓ Contrôler les opérations sur AVA et assurer le suivi des réclamations de/à la BCT.
- ✓ Définir, mettre en place et réviser les habilitations des différents intervenants dans les processus de gestion.



▪ Direction Moyens de Paiement :

Elle est chargée principalement de :

- ✓ Assurer le Monitoring et supervision des cartes, GAB et TPE.
- ✓ Assurer la surveillance de la fraude relative aux porteurs et aux commerçants.
- ✓ Assurer la réconciliation et matching des transactions de la Monétique.
- ✓ Contrôler les règlements reçus de la compensation nationale et internationale.

▪ Direction Back Office Trésorerie :

Elle est chargée principalement d'assurer :

- ✓ le suivi du back Office change à terme.
- ✓ le rapprochement entre les mouvements réels et les CRO générés relatifs aux opérations négociées.
- ✓ le rapprochement des mouvements réels effectués sur le compte BCT en Dinars
- ✓ la gestion des incidents de la Télé-compensation.

▪ La Direction Contrôle et Suivi des Garanties

dont la principale mission consiste à :

- ✓ Vérifier la conformité des actes juridiques et la constitution des garanties conformément aux décisions de crédits.
- ✓ Assurer la validation des saisies des données de garanties réelles et financières et leur affectation aux lignes d'engagements.
- ✓ Contrôler toutes les garanties décentralisées (crédits Corporate).

▪ Direction Contrôle des Dépenses

Elle est chargée principalement de :

- ✓ S'assurer de la conformité des dépenses d'investissement et de fonctionnement engagés par la Banque aux règlements et procédures en vigueur et aux clauses contractuelles
- ✓ Procéder au contrôle et suivi des dépenses réalisées par les Agences et les Directions Régionales, objet de délégations.
- ✓ Garantir la conformité des dossiers de dépenses de la Banque et la régularité des imputations comptables concernant les dépenses engagées.



▪ Direction Contrôle Comptable :

Elle est chargée principalement de :

- ✓ Veiller au respect d'application du dispositif et des procédures du contrôle comptable, notamment au niveau des entités opérationnelles concernées.
- ✓ Communiquer et alerter sur les dysfonctionnements constatés, suite aux travaux de contrôles et de justifications des comptes, aux structures de contrôle : back office, contrôle permanent.
- ✓ Suivre les régularisations et les redressements effectués par les services opérationnels.
- ✓ Assurer les contrôles de deuxième niveau à la charge de la Direction notamment le contrôle de la vraisemblance des soldes des comptes et la détection des éventuelles anomalies, le suivi de la justification des soldes et la contribution aux travaux d'apurement des écarts et suspens et la mise en place des démarches de redressement comptable avec les structures concernées.

▪ Direction Sécurité des systèmes d'Informations :

Elle est chargée essentiellement de :

- ✓ Définir la politique générale de sécurité des systèmes d'information et veiller à sa mise en œuvre ;
- ✓ Veiller à la réalisation des contrôles de sécurité en particulier les audits externes réglementaires de la sécurité des systèmes informatiques de la Banque ;

- ✓ Définir les normes et les standards de sécurité à mettre en œuvre ;
- ✓ Définir et mettre en place les procédures permettant de garantir la disponibilité du système d'information, de préserver son intégrité et sa confidentialité, et d'assurer la sécurité des transactions électroniques ;
- ✓ S'assurer de l'application des principes et règles de sécurité des systèmes d'informations ;
- ✓ Evaluer les risques, les menaces et les conséquences ;
- ✓ Participer à la mise en place et au suivi du Plan de Continuité d'Activité.



▪ Organe Permanent de la Gouvernance et de Contrôle de la Conformité

est composé de la Direction Gouvernance, Déontologie et Contrôle de la Conformité et la Direction Sécurité Financière et Contrôle de la Fiabilisation des données. Il est notamment chargé de :

- ✓ Veiller à la bonne application des principes de la gouvernance et de la prévention de la corruption au sein de la Banque conformément au cadre législatif et réglementaire en vigueur,
 - ✓ Veiller au respect des politiques, chartes et codes de conduite et de déontologie de la Banque
 - ✓ Contribuer à la protection de la Banque et de ses dirigeants en prévenant les risques de non-conformité.
 - ✓ Contribuer à la protection de la Banque et de ses Dirigeants en prévenant les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme pouvant entraîner des sanctions administratives ou pénales ou entraîner une perte financière ou une atteinte à la réputation et à l'image de la Banque
 - ✓ Contribuer à la sauvegarde des relations d'affaires avec les correspondants bancaires ou prestataires de services étrangers en matière de conformité et LAB/FT
 - ✓ Conseiller et assister à la mise en oeuvre des dispositifs de lutte contre la corruption et vérifier l'existence de procédures dans ce domaine ainsi que leur respect
- ✓ Assurer la diffusion des règles déontologiques propres à la Banque et conduire des actions de sensibilisation et de formation auprès des collaborateurs par métiers
 - ✓ Rendre compte à l'Instance nationale de lutte contre la corruption des résultats des enquêtes menées à la suite des cas de corruption ayant fait l'objet de dénonciations.



❑ Structures de contrôle périodique :

- L'Organe de l'Audit Interne ayant pour mission principale de :
 - ✓ Donner l'assurance sur le respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes et la maîtrise des opérations ;
 - ✓ Évaluer le système de contrôle interne en appréciant sa pertinence et son efficacité et de s'assurer de l'atteinte de ses objectifs ;
 - ✓ S'assurer de l'harmonisation des procédures comptables et de leur cohérence globale afin de garantir une information financière pertinente ;
 - ✓ Évaluer le processus de management des risques ;
 - ✓ Évaluer le dispositif de contrôle interne pour la gestion du risque de conformité et de LAB/FT ;
 - ✓ Évaluer, notamment, les risques majeurs identifiés par la Direction Risques Opérationnels et Marché et recommander les solutions permettant de maîtriser ces risques.

Les travaux de l'organe de l'Audit sont définis dans le cadre d'un plan annuel basé sur les risques faisant l'objet d'une approbation par la Direction Générale et le Comité d'Audit

- L'Organe de l'Inspection Générale ayant pour mission principale de :
 - ✓ Veiller au respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes ;
 - ✓ Relever les insuffisances et irrégularités constatées et proposer les mesures nécessaires pour y remédier et établir des rapports de contrôle ;
 - ✓ Mener des missions d'investigation ;
 - ✓ Mener des missions d'enquête pour délimiter les responsabilités en cas d'erreur, fraude ou malversation.

Ces structures émettent des recommandations pour améliorer l'efficacité du système de contrôle interne.

Par ailleurs et à fin de renforcer le rôle de l'audit et de l'Inspection certaines actions ont été entreprises et/ou à entreprendre par la banque. Ces actions consistent en :

- ✓ L'accès à la plateforme DATA pour permettre la consultation, l'examen et l'analyse des données dans le cadre des missions d'audit et de contrôle ;
- ✓ Le lancement d'une consultation pour l'acquisition et la mise en place d'une solution informatique permettant la gestion de l'activité de l'audit interne.



❑ **Rattachements hiérarchiques et fonctionnels des directions de contrôle permanent et de contrôle périodique**

Les organes de l'audit interne et de l'inspection générale sont rattachés hiérarchiquement au Directeur Général.

Conformément à la réglementation en vigueur et pour garantir son indépendance l'Organe de l'Audit Interne est rattachée fonctionnellement au Comité d'Audit.

En ce qui concerne les structures de contrôle permanent, elles sont regroupées au sein du Pôle Gouvernance et Contrôle Général. Il s'agit de :

- ✓ L'OPGCC auquel sont rattachées la Direction Sécurité Financière et Contrôle de la Fiabilisation des Données et la Direction Gouvernance, Déontologie et Contrôle de la Conformité ;
- ✓ La Direction Centrale Risques Opérationnels et Marché et Contrôle Permanent à laquelle sont rattachées la Direction ROM et la Direction Contrôle Permanent ;
- ✓ La Direction Centrale Contrôle Marchés et Achats à laquelle sont rattachées la Direction Assistance et Contrôle de Passation des Marchés et Achats et la Direction Contrôle et Suivi de l'Exécution des Marchés et Achats Hors Marchés et Gestion du Budget.

Quant à la Direction Centrale Surveillance Risque Crédit qui regroupe la Direction Contrôle des Engagements et la Direction Evaluation du Risque Crédit et Reporting, elle est rattachée au Pôle Risque Crédit et Résolution.



- ❑ Création de comités et d'équipes ayant en charge des projets liés au système de contrôle interne, notamment:
 - Le comité de Sécurité des Systèmes d'Information (CSSI): Créé dans un objectif de renforcement de la sécurité des systèmes d'information et des réseaux informatiques dans la Banque, et en application des dispositions de la Circulaire de la Présidence du Gouvernement n°24 du 5 novembre 2020.
 - Le comité ALCO: Créé le 30/07/2021 pour optimiser la rentabilité de la Banque et assurer le suivi de la gestion des équilibres entre actifs et passifs par rapport aux risques financiers (taux, change et liquidité;
- ❑ Renforcement du contrôle opérationnel au niveau du réseau et formalisation et mise à jour de certaines procédures et de notes d'organisation;
- ❑ Poursuite des travaux d'apurement des comptes en suspens et traitement des causes à l'origine ;
- ❑ Lancement des projets en matière d'organisation du système comptable de la banque notamment la mise en place d'une comptabilité multidevises et l'adoption et l'implémentation des normes IFRS;
- ❑ Renforcement de la sécurité du système d'information ;
- ❑ Elaboration d'une charte de contrôle de la conformité ;



Dans le cadre des projets et actions visant le renforcement du contrôle permanent, la STB poursuivra la mise en place des actions déjà entamées, notamment celles portant sur le renforcement du contrôle des opérations réalisées par l'agence.

Ces actions concernent aussi bien le contrôle système que le contrôle humain ainsi que les outils à mettre à la disposition des personnes désignées à cet effet et des structures concernées pour accomplir efficacement leur mission en matière de contrôle.

D'autres actions sont projetées dans le domaine du contrôle interne et peuvent se résumer principalement aux points suivants :

- ✓ Finalisation de la mise en place du dispositif de contrôle permanent déjà entamée et couvrant le premier lot des processus réalisés aux niveaux des services centraux (Engagements, Bancaires étrangers, Trésorerie Dinars & Devises) ;
- ✓ Renforcement du Contrôle Permanent à Travers DATA ANALYTICS, par processus métiers des services centraux ;
- ✓ Elaboration d'une charte de contrôle interne définissant principalement les missions, le fonctionnement, les périmètres et le pouvoir des différentes structures de contrôle notamment celle du contrôle permanent ainsi que les relations fonctionnelles entre elles ;
- ✓ Complétude des travaux de couverture des processus métiers de la banque par les cartographies des risques ;
- ✓ Elaboration d'une politique d'appétence aux risques ;

- ✓ Acquisition d'une solution informatique permettant d'implémenter les modèles SNI dans le système d'information de la banque ;
- ✓ Finalisation de la mise en exploitation du module risque;
- ✓ Poursuite de la mise en place d'un système de comptabilité multidevises;
- ✓ Amorçage du projet d'implémentation des normes IFRS ;
- ✓ Lancement d'un projet de diagnostic du système de gestion fiscale au sein de la STB afin d'envisager son optimisation ;
- ✓ Mise en place d'une Infrastructure Data Center Hyper-convergente (HCI) sécurisée
- ✓ Acquisition d'une solution de sécurité Web Application Firewall (WAF) ;
- ✓ Mise en place d'une solution informatique de gestion des dépenses (Budget, Achat, etc.)
- ✓ Mise en place de la solution Carthago Risque opérationnel.



Suite à sa réorganisation en 2020, la gestion des risques au niveau de la STB est principalement assurée à travers les structures suivantes :

- Un pôle Risque Crédit et Résolution auquel est rattaché désormais la Direction Centrale Surveillance Risque
- Un pôle Gouvernance et contrôle général, auquel est rattaché désormais la Direction Centrale Risques opérationnels & marché et contrôle permanent

Quant aux risques ALM (risque de liquidité et risque global de taux d'intérêt), la STB a fait le choix de les gérer au niveau:

- Des attributions fonctionnelles de la Direction contrôle de gestion et ALM, rattachée à la Direction Centrale du contrôle de gestion et pilotage de la performance, laquelle est rattachée au pôle financier.
- Du Comité ALCO créé en 2021 et regroupant les fonctions de finance, trésorerie, gestion des risques, commerciales et financement

Direction Centrale Surveillance Risque Crédit

La Direction Centrale Risque de Crédit réunit la Direction Contrôle des Engagements et la Direction Evaluation du Risque crédit & reporting, et ce pour un meilleur management des risques de défaut et de maîtrise de la qualité du portefeuille crédit de la Banque.

Les principales missions et responsabilités de la Direction Contrôle des Engagements se résument dans les points suivants:

- S'assurer de la qualité des données relatives aux engagements et aux garanties
- Veiller au respect des limites fixées par délégations de pouvoirs accordées en matière d'octroi de crédits
- Contrôler la régularisation des dépassements autorisés et remonter les irrégularités

constatées

- Analyser les demandes d'autorisation récurrentes et recommander les actions nécessaires
- Suivre les recommandations des Comités de Crédits en termes de contrôle des engagements

Quant aux principales missions et responsabilités de la Direction Evaluation du Risque de Crédit & Reporting, consistent à:

- Identifier, évaluer et analyser le risque de crédit des personnes physiques et morales
- Modéliser le Risque Crédit (paramètres de risque de crédit PD/LGD/CCF ..., stress testing, normes IFRS).
- Elaborer des scénarios de stress tests
- Contrôler le respect des limites globales d'exposition aux risques et de l'exigence en fonds propres
- Assurer une gestion proactive et dynamique du portefeuille engagements.
- Evaluer et contrôler les risques de concentrations
- Assurer la classification et la détermination des contreparties et le calcul des provisions sur engagements
- Déterminer et évaluer les indicateurs de Risque Crédit
- Mettre en place un système de mesures correctives rapides en cas de détérioration de la qualité des crédits
- Assurer la veille réglementaire en termes de risque de crédit
- Assurer le Reporting de pilotage du risque de crédit et répondre aux requêtes externes en termes d'information risque de crédit.



La Direction Centrale Risques Opérationnels et Marché et Contrôle Permanent

La Direction Centrale Risque Opérationnel, Marché et Contrôle Permanent est composée d'une Direction chargée du Risque Opérationnel et Marché et d'une Direction Contrôle Permanent.

Les principales missions et responsabilités de la direction risques opérationnels et marché se résument comme suit:

- ✓ En matière de Risque Opérationnel :
 - Concevoir et mettre en place un dispositif de management des Risques Opérationnels
 - Préparer la politique de gestion de risques opérationnel
 - Définir l'appétence aux risques opérationnels par métiers et global Banque
 - Analyser les risques opérationnels liés aux activités externalisées
 - Mettre en place le référentiel Risque opérationnel de la banque (par processus, par activité, par catégorie Bâloise et par applicatif métier etc.)
 - Concevoir, mettre en place et alimenter de façon continue la base des incidents Risques Opérationnels (pertes avérées)
 - Définir et assurer le suivi de l'évolution des Indicateurs Clés de Risques (KRI).
 - Promouvoir une solide culture risque opérationnel au sein de la Banque
 - Elaborer des reportings et des tableaux de bord, risques opérationnels à destination des parties prenantes.

- ✓ En matière de Plan de Continuité de l'Activité :

- Préparer la politique de continuité d'activité de la Banque ;
- Identifier les différents scénarios de sinistres auxquels la Banque est exposée
- Recenser les besoins en continuité des activités métiers ;
- Proposer des scénarios de solutions de secours techniques et organisationnels ;
- Mettre en place et suivre le déploiement des solutions de continuité ;
- Elaborer et mettre à jour la liste des Relais PCA de la Banque et leurs suppléants (agence et siège)
- Assurer une évaluation régulière de la disponibilité des ressources humaines, immobilières et techniques liés à la continuité de l'activité de la Banque
- Elaborer un guide de maintien en condition opérationnelle du PCA (MCO) ;

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 15 de la circulaire BCT 2006-19, la Direction Risques Opérationnels et Marché, assistée par un cabinet, a entamé les travaux de mise en œuvre du PCA depuis la fin 2017, selon les phases suivantes :

- Phase 1 : Lancement de la mission et Planification du PCA
- Phase 2 : Préparation et Mise en place des solutions de secours
- Phase 3 : Test et Pérennisation du PCA



Le projet PCA s'inscrit dans le cadre des travaux de la stratégie de la Banque 2016-2020 et répond aux normes et bonnes pratiques internationales (normes ISO 22301 relative à la continuité d'activité et ISO 27005 relative à l'analyse et la gestion des risques ainsi que les recommandations de BALE II).

Les actions menées au cours de l'exercice 2021 ont porté sur :

- L'actualisation des :
 - ✓ Procédures de continuité métiers (70 procédures)
 - ✓ Procédures technique de redémarrage des applicatifs critiques
 - ✓ Relais PCA
 - ✓ Procédures de remontée d'alerte et de gestion de crise
 - ✓ Zoning du site de repli
- Equipement du site de position à j+1
- Planification des tests site de secours et site de repli
- Conception et mise en place d'un portail PCA

Des procédures d'obtention de certification ISO 22 301 auprès de l'INORPI seront engagées dès la finalisation des travaux de mise en place du PCA.

A noter que le périmètre PCA couvre en premier lieu :

- L'indisponibilité du SI et des Télécoms
- L'indisponibilité du Siège
- L'indisponibilité d'une agence ou d'un groupe d'agence

Ce périmètre englobe dans une deuxième étape (dont les travaux ont déjà démarré) l'indisponibilité des RH, l'indisponibilité d'un partenaire / fournisseur et l'indisponibilité des documents critiques, et dans une troisième étape les filiales de la STB



✓ En matière de Risque de Marché :

- Préparer la politique de gestion de risques de marché (risque de change, de taux, sur titres de propriété et règlement livraison) ;
- Calculer l'appétence au titre des risques financiers
- Déterminer les exigences en fonds propres au titre du risque de marché par les différentes méthodes (modèle réglementaire et modèle interne ICAAP) ;
- Concevoir en collaboration avec les structures concernées le dispositif de limites risque de marché (calcul des limites, suivi du respect des limites, gestion des habilitations et des dépassements)
- Assurer le suivi permanent et indépendant des positions issues des activités de marché
- Mettre en place des reportings internes et externes à l'attention des parties prenantes

Suite à une mission d'audit engagé au début de l'année 2020, le taux de conformité de l'implémentation du dispositif de management du risque de Marché au sein de la Banque, par rapport aux exigences réglementaires est de 87,5%.

Ce dispositif repose sur un ensemble des normes et procédures couvrant l'ensemble des risques de marché pour toutes les activités de la banque.

Les actions menées au cours de l'exercice 2021, ont porté sur :

- La fixation des limites internes sur les encaisses en devises et dinars détenues au niveau des agences
- Le lancement du projet de détermination de la position nette globale en devises de la banque et du projet de définition de l'appétence aux risques (autre risque de crédit)



Direction Centrale du contrôle de gestion et pilotage de la performance :

Parmi les attributions confiées à la direction centrale du contrôle de gestion et pilotage de la performance, figure certaines tâches se rapportant au volet de la gestion des risques de la banque qui sont énumérées ci après :

- Assurer une gestion active des ressources et emplois du bilan (ALM), et veiller à l'équilibre et à la cohérence de son développement.
- Elaborer des modèles ALM d'analyse comportementale, de mesure de sensibilité et de stress tests...
- Assurer les travaux préparatifs du Comité ALM.
- Assurer une gestion proactive permettant le respect des règles et normes prudentielles en vigueur.

Comité de Gestion Actif-Passif :

La banque a créé, en 2021, le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO). Les principales missions de ce comité se résument en :

- Coordonner de manière régulière les opérations de gestion des actifs et des passifs conformément aux politiques (Gestion des risques, crédits, recouvrement...).

- Recommander une composition optimale de l'actif et du passif compte tenu des seuils et des limites de risque, et émettre les décisions aux structures opérationnelles, nécessaires pour assoir une structure efficiente du Bilan.
- Garantir un niveau de rentabilité suffisante à travers une gestion saine des risques de liquidités et de taux, de manière à conforter dans la durée les fonds propres.
- Surveiller et assurer le respect de l'activité ALM au regard des limites et des contraintes préalablement établies et approuver en cas de dérive les solutions et les plans d'ajustement nécessaires ;
- Produire des rapports trimestriels au Conseil d'Administration se rapportant à l'activité ALM.

Le Comité ALCO se réunit, sur convocation de son Président, au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'il s'avère utile.



Reposant sur le progrès qu'ait connu la Banque en matière de connaissance client, désormais permise grâce aux modèles analytiques et une meilleure segmentation de la clientèle, la banque a poursuivi ses efforts d'optimisation de sa base commerciale.

La stratégie de développement de la Banque s'est appuyée à cet égard, sur une politique marketing fondée sur la fidélisation et la rentabilisation de la clientèle ainsi que sur une meilleure labellisation des offres de produits.

Cette stratégie est organisée autour des axes prioritaires suivants :

- La communication et la promotion ;
- La diversification et la consolidation de la gamme des produits ;
- Le renforcement des canaux de distribution, pivots de la stratégie commerciale ;
- La planification des actions commerciales et marketing ;
- L'adoption d'une politique incitative de tarification et l'octroi de conditions préférentielles en relation avec l'activité du client.

Dans le cadre de sa politique de communication, partie intégrante de sa stratégie de développement, la STB s'est engagée dans un processus de modernisation des espaces de vente pour accompagner les actions promotionnelles et encourager la vente en agence. Pour ce faire, elle a mis en place une stratégie visant à assurer la promotion des produits sur les lieux de vente et à renforcer la communication avec la clientèle à travers

la conception de supports de communication modernes et des guides sur les fonctionnalités des produits et services existants.

Parallèlement, la STB a continué à mobiliser ses efforts afin de développer des valeurs d'encouragement et de solidarité par les sponsorisations d'évènements, ainsi que le dynamisme sur les marchés à travers ses actions de communication principalement pour les produits digitaux :

- Sponsorisation des évènements économiques, culturels et sportifs :
 - ✓ FITA, Salon Riyeda en ligne, Foire Internationale de Sfax , Forum Tuniso-Libyen, Foire Internationale de Tripoli, Startup Gatex, Sommet « Building digital Libya Summit », Evènements de l'ATCF, missions de prospection en Afrique
 - ✓ JCC 2021 – Festival de la radio et de la télévision (ASBU), Rouhaniyet,
 - ✓ Compétitions du triathlon et para-triathlon, sponsorship des clubs de foot de la ligue I, partenariat avec la Fédération de Basket Ball, partenariat avec la Fédération de Hand Ball, Partenariat avec SKYS AREA
- Campagnes de communication :
 - ✓ Transformers Awards
 - ✓ Digi -Transfert Scolarité
 - ✓ DIGI-Epargne



S'agissant de la diversification et consolidation de la gamme des produits, la Banque a élargi la panoplie de son offre en matière de produits qu'elle a conforté par une amélioration du marketing produit et un meilleur ciblage de l'offre.

A ce titre, elle a mis à la disposition de la clientèle une gamme de produits enrichie et innovante afin de satisfaire et de fidéliser les relations actuelles et de développer leur utilisation par les nouveaux clients.

Ainsi et dans l'objectif d'attirer de nouveaux prospects, la STB a mis en place un éventail de nouveaux produits répondant aux besoins de sa clientèle cible. Parmi lesquels, elle a lancé en 2021 plusieurs packs, tels que le Pack Student dans le cadre des travaux de synergie STB-TFB et le Pack Epargne composé des produits : Compte C-épargne, Carte C-épargne l'application DigiEpargne.

D'un autre côté, elle a développé une plateforme dénommée « Ekseb Fi Bledék » destinée aux clients TRE, une nouvelle gamme de crédits écologiques à savoir Crédit Eco-car, Crédit Eco-équipement et Crédit Eco-home et le Crédit Digital dans le cadre de son partenariat STB –AMAD, la STB a développé,

Par ailleurs et dans le cadre de sa stratégie commerciale visant le renforcement, à travers la politique de ciblage des clients de différentes catégories sociales et professionnelles, du volume transactionnel relatif aux opérations de monétique, de banque directe et de produits digitaux, la Banque a été à même d'afficher des performances conformes aux objectifs qu'elle s'est tracés au titre de l'exercice 2021.

En ce sens et comparativement aux réalisations observées au cours de 2020, la banque a pu accroître le nombre total de cartes de 14%, les adhésions actives à STBNet de 20%, le nombre des abonnés actifs à STBSMS de 11% et les inscriptions au produit STBDIRECT de 52%.

Outre, les aspects développés ci-haut, l'année 2021 s'est caractérisée également par le développement de :

- conventions et partenariats avec des entreprises utilisant des modèles opérationnels, technologiques ou économiques innovants et disruptifs relevant aussi bien du secteur public que privé.
- l'activité bancassurance par la mise à disposition des clients de la STB d'une panoplie de produits de plus en plus variée et riche en garanties dans l'objectif d'explorer de nouvelles pistes de développement, de fidélisation de la clientèle existante et de prospection de nouveaux. A ce titre, deux nouveaux produits sont commercialisés, à savoir l'Assurance Découvert En Compte lancé à fin juin 2020 et l'Assistance Protection Juridique, lancé à fin juin 2019, en partenariat avec la STAR et AXA (réassureur). Ce dernier produit est offert, sur le marché tunisien, exclusivement par la STB.



La reconquête de la part de marché de la banque à l'international constitue le challenge de l'activité internationale, un défi réalisé notamment grâce à la finalisation et l'urbanisation de la solution intégrée de traitement des opérations internationales.

Ce nouveau environnement a en effet, permis d'industrialiser les processus de traitement et a servi de plateforme pour l'implémentation d'une multitude d'applications digitales conférant aux opérateurs internationaux la possibilité de suivre en temps réel leurs opérations de bout en bout en toute transparence et ce, au moyen d'un système de tracking "SWIFT GPI" auquel la STB fut la première banque en Afrique du nord à y adhérer.

L'entrée en exploitation de la nouvelle version de gestion des opérations du bancaire étranger a permis en outre, d'aspirer à la réalisation des objectifs suivants :

- L'amélioration substantielle de la qualité des prestations par la réduction des délais de traitement et l'instauration d'un meilleur suivi des ordres de la clientèle ;
- Le drainage de nouveaux flux internationaux grâce à la performance de la STB visible aux correspondants étrangers sur l'observer du GPI avec un index de performance maintenu au-dessus de 90/100 depuis l'adoption de ce système;
- La consolidation de la force de vente du réseau par un atout commercial et un avantage comparatif en mesure d'attirer les opérateurs internationaux potentiels ;
- La réduction des charges d'exploitation par une optimisation de l'utilisation des ressources aussi bien humaines que matérielles ;
- La sécurisation des traitements, le renforcement des contrôles et l'élimination des

écarts et des suspens comptables ;

- Le redéploiement des cadres occupés par des tâches d'exécution vers des missions de contrôle et d'assistance à la clientèle ;
- La consolidation des connaissances des exploitants en matière de réglementation de change et de technique des opérations internationales par l'adoption de l'idée de back office frontal.



Dans le cadre de la poursuite de la mise en place d'un SI plus évolutif et plus simple à maintenir, la Société Tunisienne de Banque s'est engagée courant l'exercice 2021 dans la finalisation de la version 2 du Global bancaire Urbanisé et la préparation de la feuille de route pour la période 2022-2023.

Le lancement de ce nouveau Système vise les objectifs suivants :

- L'amélioration de la performance commerciale et la satisfaction clients et ce, à travers l'amélioration de la qualité des contacts commerciaux, une meilleure connaissance du client et l'innovation et la mise en place de nouveaux modèles d'affaire ;
- La réduction des délais de traitement des opérations et l'amélioration de la qualité des services ;
- L'amélioration de la performance opérationnelle par la couverture de l'ensemble des opérations de l'agence, la disposition en temps réel des données client et l'automatisation complète des processus métiers et le renforcement du dispositif de contrôle ;
- La Maîtrise des risques via l'instauration de contrôle système et l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données.

En outre le nouveau plan d'urbanisation permettra, le déploiement d'une nouvelle architecture assurant une agilité totale en matière de gestion de la relation client et d'évolution des offres ou services.

Le projet V2 portera sur certains aspects non encore couverts se rapportant sur les volets référentiels, l'entrée en relation, la monétique, les canaux de distribution, l'urbanisation, la gestion des arrêtees, les risques opérationnels, les placements, les engagements par décaissement (Retail et Corporate), les engagements par signature, le recouvrement et le contentieux, le contrôle et la bonne gouvernance et la relation client.

stratégie de transformation digitale

La stratégie de transformation digitale de la Banque s'est déclinée en plusieurs axes dont :

- L'expérience client
- Des parcours clients enrichis et omni canaux
- Des produits digitaux innovants
- Une plateforme digitale financière ouverte
- L'innovation ouverte en mode Agile mobilisant le capital humain interne et externe
- Une approche Lean Banking pour la transformation des back offices
- Un Capital Data fiabilisé et exploité



Dans ce contexte plusieurs produits digitaux ont été intégré au niveau de la nouvelle plateforme STB Direct.

- Pour le segment Retail: Il s'agit de la mise en production des produits Digi-carte, Digi-transferts, Digi OPA, Digi OPD, Digi-transfert scolarité, Digi-credit, Digi Epargne, Digi-Placements et Digi Actionnaire.
- Pour le segment Corporate: l'implémentation de produits digitaux innovants dont les Offres API personnalisés, le GPI digitalisé pour les paiements transfrontaliers, la signature électronique et le Système Easy Transactions.

S'agissant du volet Capital DATA de la banque, plusieurs actions phares ont été concrétisés au cours de l'année 2021 portant dans une première étape sur la définition et la conception moyennant une approche agile et de fiabilisation des données d'une stratégie Data cible. Cette stratégie vise en particulier trois axes complémentaires à savoir l'efficacité opérationnelle, la maîtrise des risques, et la connaissance client et un DATA centric modèle pour la banque en ligne avec ses orientations stratégiques.

Ceci a permis de mettre en place des :

- Portails DATA
- Systèmes de suivi de l'activité financière
- Modèles prédictifs

- Tableaux de bords rentabilité financière, analyse et suivi des dépôts et comptes suspects

- Dash-bords d'étude de financement et de fiches de visites clients et de suivi des visites clients

Les principales actions ont également concerné, la mise en œuvre de nouveaux projets liés au module Gestion Actif Passif, de modélisation des risques et Scoring et optimisations tarifaires.

Par ailleurs et dans le cadre de sa stratégie de transformation et d'implémentation de solutions digitales innovantes, la Société Tunisienne de Banque a obtenu, courant l'année 2021 deux trophées en la matière à savoir le prix de l'excellence des meilleures institutions financières digitales arabes 2020-2021 en Afrique du Nord et le prix de la meilleure Stratégie RSE avec orientation transformationnelle et Meilleure solution de Tableaux de Bord.



- Le redéploiement des collaborateurs vers le commercial en vue d'améliorer davantage la productivité de la Banque. Le développement déjà entrepris du réseau commercial et la promotion des fonctions de contact direct avec le client (les chargés de clientèle) visent à cet égard, à améliorer la qualité de service, premier levier de croissance de part de marché et de portefeuille clients, et donc de maximisation du PNB.
 - L'exploitation des fonctionnalités du nouveau Système d'information RH, permettant un meilleur traitement des tâches administratives, l'adaptation et l'interfaçage avec le SI de la banque des modules se rapportant à la gestion des services sociaux, de la formation, gestion des compétences etc. ...
 - Le déploiement de la plateforme digitale ressources humaines DIGI-RH à travers une application « Mobile » permettant le traitement en ligne et la dématérialisation des documents administratifs (fiche de paie, demande de congé, etc. ...)
 - L'instauration d'une forte culture d'entreprise visant à impliquer le personnel dans les nouvelles de l'activité de la Banque et à maintenir une cohésion entre salariés de manière à créer un environnement de travail sain et épanouissant et partant à faire adhérer les collaborateurs à la « cause ultime » qui est le bien et le développement de la STB, pour le bien de tous.
 - La poursuite des actions de formations dispensées dans des thèmes pointus en rapport avec le développement que connaît le monde bancaire et financier et l'obligation de se conformer aux nouvelles règles prudentielles
- Dans ce cadre, la STB a procédé à :
 - ✓ Implémenter un nouveau projet « Elaboration des bilans de compétences » touchant le profil de 800 collaborateurs, principalement des nouvelles recrues).
 - ✓ Faire bénéficier 778 collaborateurs dans des formations diplômantes, intra et inter-entreprises.



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE – RSE -

La RSE s'insère dans la continuité des engagements de la banque envers ses parties prenantes et vise à communiquer sur les enjeux de responsabilité économique, environnementale et sociale, les principales politiques mises en œuvre par la STB pour prévenir les risques extra-financiers qui découlent de son activité ainsi que les projets et les actions traduisant la volonté de la STB d'être une banque responsable respectant le monde dans lequel elle exerce et assurant un rôle fédérateur dans la société.

Conformément aux principes du Pacte Mondial, la STB a publié sa première Communication sur le Progrès (COP) relative à l'année 2020, qui a présenté les principaux indicateurs de performance et réalisations antérieures sur les volets Travail, Droits de l'Homme, Environnement et lutte contre la corruption.

La STB a la volonté de participer activement au développement d'une économie durable, réinventée et inclusive dans laquelle toutes nos parties prenantes peuvent avoir confiance. Cette vision a été formalisée dans une politique Environnementale et Sociale, structurée autour de 11 engagements stratégiques ayant pour objectifs d'accompagner le développement d'une économie pérenne et de réduire l'impact environnemental tout en respectant l'éthique dans la conduite des affaires et des achats.

Dans ce cadre, elle s'engage à préserver la confidentialité de tous les renseignements qu'elle en dispose en veillant au respect de la vie privée et à la protection des informations à caractère personnel relatives à toute partie prenante à savoir les clients, les prospects, les collaborateurs, les fournisseurs...

- *Pilier économique*

Le pilier économique de la RSE de la STB est intégré au cœur même de son métier et en ligne avec les enjeux suivants : le Financement Responsable, le Support Durable aux clients, l'Inclusion et l'éducation financière, la Digitalisation et l'accompagnement au changement

Ce pilier de responsabilité économique est basé sur une démarche participative pour coconstruire une stratégie transformatrice des entreprises clientes en synergie avec celle de la STB et ce en mettant le client au centre de la réflexion stratégique de la banque pour assurer la pérennité de son activité dans un monde disruptif d'où la naissance de NeO By STB

Le programme NeO by STB qui propose l'accompagnement des Entreprises dans leur transformation pour créer la valeur et se différencier à l'ère du digital, doit fédérer une nouvelle communauté d'entrepreneurs qui feront partie d'un programme sur-mesure qui vise à apporter des expertises sectorielles, des fondamentaux managériaux, des opportunités d'innovation, des visions stratégiques disruptives et des business model réinventés.

Trois axes stratégiques ont été retenus dans ce cadre ; la Santé, le développement des chaînes de valeur et le Développement durable. Durant l'exercice 2021, la STB a conclu plusieurs partenariats avec les établissements publics, les établissements de santé, les universités, les technopoles et startups pour construire l'écosystème transformationnel.

- *Pilier Environnemental*

La STB visant à diminuer l'impact environnemental lié à son activité et à celle de ses clients, à travers des initiatives visant la réduction de la consommation du papier, et de la pollution et anticipation des risques d'incendie, la maîtrise de la consommation de l'énergie et le financement responsable et durable : Un Système de Gestion des Risque Environnementaux et Sociaux

- *Le Pilier Social*

L'engagement d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est ancré dans les valeurs de la STB. Elle favorise, également, l'égalité hommes-femmes dans les recrutements, le déroulement des carrières et la promotion.

Afin de développer davantage son engagement d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la STB a signé une convention portant sur le projet SAWI « soutenir et accélérer l'inclusion des femmes au travail au Moyen-Orient et en l'Afrique du nord » : un projet d'une durée de deux ans ayant pour but de développer, améliorer et mettre en œuvre des politiques et pratiques inclusives pour un meilleur RRP (recrutement, rétention et promotion des femmes).

Par ailleurs, une série d'actions ont été entreprises au profit des :

- ✓ ***Enfants des SOS Villages:***

La banque a permis aux équipes de SOS Villages de mener une collecte de dons et parrainages en interne. Beaucoup de collaborateurs ont été sensibles à cette action.

- ✓ ***Hôpitaux***

La banque a apporté son soutien aux hôpitaux pour les aider à faire face à leur besoin en concentrateurs d'oxygène durant la crise.

- ✓ ***Jeunes dans les activités sportives structurées***

Grâce à un sponsoring accordé à ROTARACT CLUB, la banque a assuré la création d'un terrain de sport à Cité Ettadhamen dédié aux enfants et jeunes doués qui auront accès à un encadrement pour bénéficier d'une éducation sportive.

- ✓ ***Ecoles***

En plus de son intervention dans le cadre du projet d'aménagement des blocs sanitaires au niveau des écoles, proposé par l'APBT et porté par toutes les banques, la STB a conclu des partenariats pour garantir une intervention globale et durable dans les établissements.



La STB déploie un plan stratégique pour le passage vers les normes IFRS

L'adoption du référentiel comptable international IAS/IFRS par la STB pour la présentation de ses comptes consolidés s'intègre dans une vision nationale commandant l'amélioration de la transparence des entités économiques via la divulgation d'un reporting financier de haute qualité. En ce sens :

- Le Conseil National de la Comptabilité a exigé, en septembre 2018, des établissements financiers et des sociétés cotées d'établir à partir de 2021 des états financiers consolidés en IFRS ;
- La BCT a publié en date du 29 janvier 2020 la circulaire BCT N 2020-01 sur les mesures préalables pour conduire le projet l'adoption des normes internationales d'information financières (IFRS) ;
- Le Conseil du Marché Financier a mis à la charge des sociétés cotées l'obligation d'élaborer des états financiers consolidés IFRS pour l'exercice qui sera clôturé le 31 décembre 2021 et les a appelés dans son dernier communiqué du 26 mai 2020 à mettre en place un plan d'action détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation de ces normes qui aura de fortes répercussions tant sur les plans informationnels qu'organisationnels, notamment en matière de système d'information.

S'agissant d'un projet structurant et d'envergure, la Banque a aussitôt, conçu un plan stratégique d'implémentation du nouveau référentiel, de manière à assurer l'atteinte, dans les meilleures conditions, des objectifs suivants :

- Se mettre en conformité avec les standards internationaux en matière de reportings comptables et financiers ;
- Tenir compte de la réalité économique des transactions réalisées en vue d'établir une meilleure visibilité de son exposition aux risques ;
- Adaptation du système d'information afin de répondre aux exigences des standards internationaux.

L'implémentation des normes IFRS nécessite une démarche claire allant du diagnostic des méthodes comptables et des SI jusqu'à la mise en place du plan d'action défini et des options sélectionnées.

Mise en Œuvre des normes IFRS

Le projet d'implémentation des normes IFRS au Groupe STB a été lancé avec l'assistance du cabinet externe. A cet effet, les phases du projet ont été planifiées comme suit :

1. Cadrage du projet IFRS
2. Diagnostic de l'existant et identification des écarts ou « Gap Analysis »
3. Simulation d'impact et choix des options comptables
4. Elaboration d'un plan d'implémentation
5. Développement, tests et recettes
6. Suivi post implémentation



Avec l'assistance d'un cabinet spécialisé dans le domaine bancaire, la banque a entamé la définition de sa nouvelle stratégie couvrant la période 2021-2025. La préparation et l'élaboration de la nouvelle stratégie se déroulera en trois phases qui se présentent schématiquement comme suit :

- Dans une première étape, les travaux confiés au cabinet (déjà accomplis) ont porté sur l'élaboration d'un benchmark par rapport à l'environnement national ainsi qu'une étude comparative des stratégies bancaires adoptées par des pays présentant un contexte bancaire similaire à celui de la Tunisie. Ces études ont été complétées par une évaluation approfondie de la stratégie STB 2016 –2020 et des performances réalisées tant sur le plan quantitatif que qualitatif.
- La seconde étape consistera à définir la gouvernance de planification et la feuille de route de planification de la stratégie STB horizon 2025 et à concevoir par la suite les briques de base du dispositif de l'exécution de la stratégie
- La troisième phase portera sur le développement de la stratégie STB Horizon 2025 et comportera :
 - ✓ **la définition des objectifs stratégiques, moyennant :**
- Une identification de la vision, la mission et les objectifs stratégiques de la Banque.

- Une construction de la stratégie globale et le Business model
- Une déclinaison de la stratégie globale sur chaque périmètre de l'organisation de la banque en stratégies thématiques et par pôle
- L'élaboration d'un Business plan cible de la Banque
 - ✓ **l'identification du portefeuille projets STB Horizon 2025, couvrant les aspects suivants :**
- la construction du plan stratégique
- l'élaboration du portefeuille de projets stratégiques
- l'établissement de la feuille de route détaillée
- la définition de la méthodologie d'exécution de la stratégie, les KPI de suivi par type de projet et les principes de gouvernance de l'exécution de la stratégie
- la préparation de la conduite du changement sur chaque volet stratégique



La banque œuvrera au cours du quinquennat 2021-2025 à réaliser la politique qu'elle s'est définie depuis la mise en application du plan de restructuration tout en veillant à corriger son action selon les contraintes d'un environnement marqué par une concurrence vive et dont l'ampleur tend à se décupler ces dernières années.

En sa qualité de banque universelle, la STB étendra ses concours à l'ensemble des secteurs économiques et préservera son statut de partenaire privilégié au service des professionnels et des particuliers tout en adoptant des approches convergeant vers les normes et standards internationaux en matière de pilotage de la performance et d'appréciation des risques. L'application stricte des normes du financement "sain" et l'exploitation des modèles analytiques descriptifs et prédictifs aideront à réaliser cet objectif notamment au regard de l'adoption imminente des normes IFRS.

Une attention particulière sera à cet égard, accordée au financement des PME compte tenu de leur rôle central dans le processus de croissance, ainsi qu'aux nouveaux projets porteurs et à haute valeur ajoutée.

Par ailleurs, l'expérience de la STB, qui est une banque à vocation internationale, lui permettra d'afficher ses ambitions dans ce domaine et de développer ses transactions financières internationales sur l'ensemble des marchés spécialisés. La STB jouera en particulier un rôle de premier plan dans la promotion de l'exportation et du partenariat.

Dans ce contexte, il est particulièrement important que la STB, par ses métiers et son réseau de correspondants, puisse assurer dans les meilleures conditions de coût, de sécurité et de célérité, les services liés aux opérations avec l'étranger et constituer un

canal privilégié de partenariat et de l'investissement extérieur.

Outre ces aspects, la modernisation de la banque passera inéluctablement par la poursuite de sa transformation digitale, notamment par le biais :

d'une vision centrée client qui colle avec le concept de « bank as a platform » permettant de créer un écosystème d'innovation et de valeur ajoutée pour ses clients

la transformation par les DATA permettant le pilotage de l'activité sous ses différents angles, une meilleure qualité et une diversité des données analytiques, une transformation qui valorise le patrimoine DATA de la banque.

la revue et la réingénierie des process, le renforcement de la sécurité et le suivi de l'évolution du SI, le suivi de l'évolution des infrastructures

Ces orientations stratégiques globales devraient permettre à la STB l'amélioration de l'ensemble de ses indicateurs de performance et la réalisation d'une rentabilité satisfaisante et durable qui demeure l'objectif fondamental pour assurer sa pérennité.

Dans ce cadre, la STB doit focaliser son effort dans le développement des métiers de gestion d'actifs et de conseil, générateurs de commissions, et qui ne manqueront pas de jouer le rôle d'un effet de levier pour optimiser les résultats de la Banque et augmenteront sa compétitivité.



RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB

PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE

APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DU GROUPE STB

PERSPECTIVES DU GROUPE



PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE **STB**

Le groupe STB est formé par la STB société mère et des filiales dans lesquelles elle détient directement ou indirectement plus de 50% au moins du capital. La STB en tant que société mère exerce donc un contrôle exclusif sur les sociétés du groupe.

Le groupe STB est composé de 13 sociétés réparties par pôle d'activité comme suit :

- Pôle financier : 8 sociétés
- Pôle Immobilier : 1 société
- Pôle touristique : 2 sociétés
- Pôle service : 2 sociétés

La société mère, la Société Tunisienne de Banque, est un établissement de crédit fondé en 1958 et régi par les dispositions de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016. Elle est cotée en bourse et son capital qui s'élève à 776.875.000 dinars est entièrement libéré et est divisé en 155.375.000 actions ordinaires de valeur nominale égale à 5 dinars.

Le groupe STB exerce essentiellement ses activités au niveau de quatre pôles économiques :

- **Pôle financier:** ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi 2016/48 régissant l'activité des établissements de crédit ainsi que les entités dont l'activité en est le prolongement, à savoir : l'intermédiation en bourse, la gestion des organismes de placement collectif des valeurs mobilières O.P.C.V.M (Loi n°88-92 du 2-8-88 et loi n°2001-83 du 24-7-2001) et les SICAR régies par la loi n°95-87 du 30-10-95.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE STB

- **Pôle touristique :** ce pôle regroupe les unités hôtelières et les entités agréées pour la gestion des unités hôtelières et touristiques.
- **Pôle des services :** ce pôle regroupe les entités du support et de logistique pour le compte de la STB et de ses Filiales.
- **Pôle de l'immobilier :** ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi n° 90-17 du 26 février 1990 pour exercer à titre professionnel des opérations de lotissement et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitation ainsi que la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs ou semi collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif.



Pôle financier

STB INVEST SICAF

La STB INVEST a été créée en 1991, son objet social consiste en la promotion des investissements dans le pays sous le régime des sociétés d'investissement à capital fixe (SICAF).

Courant 2021, STB INVEST est devenue membre à l'association Tunisienne des Investisseurs en Capital.

STB FINANCE

Créée en 1967, cette société opère en tant que intermédiaire en bourse et a pour objet de réaliser toutes opérations de transaction et de gestion des valeurs mobilières. Dans le cadre de la mise en place des décisions de réorganisation des filiales du groupe STB par pôle de métier, il a été décidé de transférer la gestion des OPCVM de la STB Manager à la STB finance. Il a été décidé en date du 16 juillet 2020 le transfert de la gestion des SICAV.

En vue de développer l'activité commerciale et créer une meilleure synergie intra groupe STB, un plan d'actions a été entamé qui vise essentiellement à conforter la contribution des filiales à la formation de la valeur ajoutée du groupe et à en assurer plus d'interaction de leurs activités. Dans ce cadre la STB Finance jouera un rôle crucial dans le développement escompté en matière de croissance des revenus sur les opérations de

marché aussi bien obligataires que des capitaux.

A ce titre, des conventions de motivation ont été mises en place destinées à développer à travers le réseau de la STB les métiers de : Assets-Management, Corporate, IPO, Gestion de fortune ainsi que les produits de la STB finance.

LES SICAV (SICAV L'INVESTISSEUR, SICAV L'EPARGNANT, SICAV L'AVENIR)

Ces trois SICAV sont des sociétés d'investissement à capital variable, ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

La SICAV L'EPARGNANT est une sicav obligataire alors que la SICAV L'INVESTISSEUR et la SICAV L'AVENIR sont des SICAV mixtes.

Leurs objectifs est de procurer à leurs actionnaires des revenus réguliers et conséquents ainsi qu'une liquidité optimale.



STB MANAGER

Créée en 2002, la STB MANAGER avait pour objet la gestion des OPCVM. Son nouvel objet social a été étendu à la gestion des FCPR du groupe STB.

En 2021, la STB MANAGER a augmenté son capital social pour un montant de 2 MD exclusivement souscrit par la STB pour développer sa nouvelle activité.

Comme première réalisation, la STB MANAGER a créé deux fonds :

- Le fonds « ESSOR FUND » dont le montant collecté est de 5 MD. Ce Fonds est en phase d'investissement. La STB MANAGER a mis en place un comité d'investissement pour la sélection des projets à financer par ledit fonds
- Le fonds « STB GROWTH FUND » dont le montant projeté est de 30 MD qui est destiné à financer les secteurs innovants et les Start-up. La STB Manager a préparé le deal flow dudit fonds.

STB SICAR

Créée en 1998, la société d'investissement à capital risque STB SICAR, a pour objet la prise de participations pour son propre compte ou pour le compte de tiers dans le capital social des sociétés en vue d'une rétrocession.

Dans le cadre de son développement et de la continuité de son activité, STB SICAR a obtenu, en 2021, 3 fonds à capital risque d'un total de 13 200 mD :

- Fonds groupe STB: « STB 15 » d'un montant de 10 000 mD et « ERMG 6 » d'un montant de 200 mD;
- Fonds privé « BIOPRO » d'un montant de 3 000 mD.

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CRÉANCES (STRC)

La STRC, créée en 1999, est la première société de recouvrement des créances bancaires agréée dans le cadre de la Loi 98-4 du 02 février 1998. L'objet social de la STRC est le recouvrement des créances pour son propre compte et pour le compte d'autrui.

Pour répondre aux objectifs d'efficacité et d'efficience, la société a procédé au renforcement de ses moyens humains, matériels et logistiques et développer son système d'information, ses procédures et son organisation.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été réalisées:

- La mise en place de l'application Smart Manager pour la veille juridique et l'investigation;
- L'entrée en production d'une nouvelle application métier;
- Le démarrage d'un chantier pour assainir le portefeuille;
- La mise en place d'une équipe dédiée à la gestion et le suivi du recouvrement des créances auprès des sous-traitants.



Pôle touristique

ACTIVHOTELS

Créée en 2006, ACTIVHOTELS est une société anonyme qui a pour objet la création, l'acquisition, la vente, la location, l'exploitation et la gestion de tout ensemble hôtelier, touristique ou balnéaire.

ED-DKHILA

Créée en 1966, la Société Touristique ED-DKHILA a pour objet la création et la gestion d'unités hôtelières et touristiques. Elle exploite depuis 1968 le village de vacances « Résidence Club Skanès » sis à la zone touristique de Monastir qui est en location depuis plusieurs années.

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur (Loi 2016-48), la CAREPP a autorisé les organes de décision et de délibération de la STB, en date du 06/12/2018, à céder 98% du capital social correspond à la participation du groupe STB (68%) et d'autres actionnaires (30%) .

Dans ce cadre, la société a élaboré des termes des références pour le choix d'un cabinet spécialisé en vue de l'évaluation de la société.

Pôle de l'immobilier

L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE

Créée en 1931, l'Immobilière de l'Avenue est l'une des sociétés de promotion immobilière les plus anciennes du secteur.

Suite à la vacance du poste Directeur Général, un Administrateur a été désigné en tant que Administrateur Délégué par le Conseil de la société pour la période allant du 23/06/2021 au 23/12/2021.

A noter que le Conseil d'Administration de la STB a décidé, en date du 8 septembre 2021, la cession des éléments d'actifs de l'Immobilière de l'Avenue.



Pôle des services

SECURITE ET GARDIENNAGE

La STB Sécurité et Gardiennage est une société anonyme créée en 2015 ayant pour objet d'assurer la sécurité et le gardiennage des biens et établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Par ailleurs et dans le cadre de la synergie du groupe, la STB Sécurité et Gardiennage a conclu une 2ème convention de services de gardiennage avec la STB pour le renforcement des effectifs de la société.

STB MOYENS GENERAUX

La STB Moyens Généraux est une société anonyme créée en 2014 ayant pour objet d'assurer le service de nettoyage des locaux et des établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Suite à l'extension de son objet social, la société a obtenu une carte d'identification fiscale stipulant une activité principale « le nettoyage et la désinfection des locaux » et une activité secondaire « autre mise à disposition de ressources humaines ».

Ainsi, la société est désormais en mesure de satisfaire les besoins de la Banque et ses différentes filiales en ressources humaines pour assurer les activités de support et de soutien.

GENERALE DE VENTE « GEVE »

La Société Générale de vente GEVE a été constituée le 11 Juillet 2007, en vertu de la décision de la CAREP du 12 Mars 2007. Elle a pour objet la détention, l'achat et la revente de tout actif ou patrimoine immobilier ou mobilier d'entre les mains de la STIA.

L'exercice 2021 a enregistré l'événement le plus marquant depuis la création de la GEVE consistant en la cession du Site STIA I-SOUSSE pour une valeur de 11,9 MD générant ainsi une plus-value sur cession de 9,467 MD.



PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE **STB**

LISTE DES SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE STB AU 31 DÉCEMBRE 2021

En Milliers de Dinars

SOCIETES CONSOLIDEES	POLE D'ACTIVITE	PAYS	CAPITAL
1. STB BANK (société Mère)	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE	776 875
2. STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 352
3. STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 500
4. STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	6 500
5. STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	19 495
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	SERVICE	TUNISIE	9 400
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 662
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	SERVICE	TUNISIE	4 000
9. SOCIETE ED DKHILA	SERVICE	TUNISIE	7 500
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE	28 784
11. SICAV L'INVESTISSEUR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	920
12. SICAV L'AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	1 086
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 275
14. SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	18 002
15. TUNISIAN FOREIGN BANK	ETABL. DE CREDIT	FRANCE	43 423
16. STE MOYENS GENERAUX	SERVICE	TUNISIE	500
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOTS REELS DE TUNIS	SERVICE	TUNISIE	20
18. S.T.C VERITAS	SERVICE	TUNISIE	649
19. SONI BANK	ETABL. DE CREDIT	NIGER	14 919
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	SERVICE	TUNISIE	1 773
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	SERVICE	TUNISIE	8 000
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	SERVICE	TUNISIE	200



SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Selon les normes IAS 28.5 et NCT36 l'intégration globale est appliquée lorsque la société mère détient un contrôle exclusif sur la société à consolider, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir les avantages de ses activités, ainsi que le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Les sociétés intégrées globalement sont au nombre de 13 dont la société mère:

En Milliers de Dinars

SOCIETES CONSOLIDEES	POLE D'ACTIVITE	PAYS	CAPITAL
STB	ETABL. DE CREDIT	TUNISIE	776 875
STB INVEST	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 352
STB MANAGER	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 500
STB FINANCE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	6 500
STB SICAR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	19 495
IMM. AVENUE	SERVICE	TUNISIE	9 400
STRC	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	39 662
GEVE	SERVICE	TUNISIE	4 000
EDDKHILA	SERVICE	TUNISIE	7 500
ACTIVHOTELS	SERVICE	TUNISIE	28 784
STBMG	SERVICE	TUNISIE	500
MGERT	SERVICE	TUNISIE	20
STBSG	SERVICE	TUNISIE	200



SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN EQUIVALENCE

Selon les normes IAS 28.5 et NCT36, les sociétés mises en équivalence du groupe STB opèrent dans des secteurs d'activités diversifiés tel que les SICAV, les services et essentiellement le tourisme. De ce fait, et dans le cadre de son soutien à l'économie nationale, la société mère met en évidence cette influence notable par les faits suivants :

- Une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue;
- Une participation au processus d'élaboration des politiques par le conseil et l'assistance logistique et financière;
- Des transactions significatives entre la STB et l'entreprise détenue : en termes d'engagement en participation et/ ou en crédits (pool bancaire) ;
- Un échange de personnels dirigeants (personnels détachés).

En Milliers de Dinars

SOCIETES CONSOLIDEES	POLE D'ACTIVITE	PAYS	CAPITAL
SICAV L'INVESTISSEUR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	920
SICAV L'AVENIR	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	1 086
SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	2 275
SICAV EPARGNANT	ETABL. FINANCIERS	TUNISIE	18 002
TUNISIAN FOREIGN BANK	ETABL. DE CREDIT	FRANCE	43 423
S.T.C VERITAS	SERVICE	TUNISIE	649
SONI BANK	ETABL. DE CREDIT	NIGER	14 919
S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	SERVICE	TUNISIE	1 773
S.P.C.M "ELFEJJA"	SERVICE	TUNISIE	8 000



POURCENTAGES DE CONTRÔLE

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance direct et/ou indirect entre la STB et les sociétés consolidées. Il permet de déterminer les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation à appliquer. Le pourcentage de contrôle exprime le nombre de droits de vote dont dispose la STB dans l'entreprise consolidée. Il se calcule en faisant la somme de tous les droits de vote détenus directement ou indirectement par les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la STB.

Le tableau suivant, présente les pourcentages de contrôle arrêtés au 31 décembre 2021, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2020 :

SOCIETES CONSOLIDEES	% de Contrôle du Groupe		
	2021	2020	Var %
1. STB BANK (société Mère)	100,00%	100,00%	0,00%
2. STB INVEST	95,05%	94,60%	0,44%
3. STB MANAGER	99,99%	99,96%	0,03%
4. STB FINANCE	96,71%	96,71%	0,00%
5. STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	100,00%	100,00%	0,00%
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%
9. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	100,00%	100,00%	0,00%
11. SICAV L'INVESTISSEUR	78,17%	78,29%	-0,12%
12. SICAV L'AVENIR	98,35%	98,37%	-0,03%
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	1,61%	1,98%	-0,36%
14. SICAV EPARGNANT	8,83%	3,35%	5,48%
15. TUNISIAN FOREIGN BANK	49,46%	49,46%	0,00%
16. STE MOYENS GENERAUX	99,98%	99,98%	0,00%
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOTS REELS DE TUNIS	49,95%	49,95%	0,00%
18. S.T.C VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	19,96%	19,96%	0,00%
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	99,90%	99,90%	0,00%



POURCENTAGES D'INTÉRÊT OU DÉPENDANCE FINANCIÈRE AU GROUPE

Le pourcentage d'intérêt exprime la part de capital détenue par la STB directement et/ou indirectement dans chaque société consolidée. Contrairement au pourcentage de contrôle qui détermine la méthode de consolidation, le pourcentage d'intérêt permet la mise en œuvre de la consolidation. En effet, il permet d'évaluer les droits de la STB dans l'actif net des sociétés consolidées ainsi que la part revenant aux actionnaires minoritaires.

Il est également utilisé comme un outil principal dans la mise en œuvre des écritures de consolidation au moment de l'élimination des opérations réciproques et de la répartition des capitaux propres. Le pourcentage d'intérêt se calcule en faisant la somme des pourcentages de capital détenus directement par la société mère dans le capital de la filiale et le produit des pourcentages de capital détenus directement et indirectement dans les sous-filiales.

L'état suivant, présente les pourcentages d'intérêt arrêtés au 31 décembre 2021, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2020 :

SOCIETES CONSOLIDEES	% d'intérêt du Groupe		
	2021	2020	Var %
1. STB BANK (société Mère)	99,98%	99,99%	0,00%
2. STB INVEST	94,72%	94,73%	0,00%
3. STB MANAGER	99,40%	97,05%	2,35%
4. STB FINANCE	95,55%	95,55%	0,00%
5. STB SICAR	98,58%	98,58%	0,00%
6. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,16%	99,16%	0,00%
7. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,72%	99,72%	0,00%
8. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	49,99%	49,99%	0,00%
9. SOCIETE ED DKHILA	67,51%	67,51%	0,00%
10. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,93%	99,94%	0,00%
11. SICAV L'INVESTISSEUR	75,85%	75,97%	-0,12%
12. SICAV L'AVENIR	97,55%	97,58%	-0,03%
13. SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	1,56%	1,89%	-0,34%
14. SICAV EPARGNANT	8,68%	3,20%	5,48%
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	49,45%	49,45%	0,00%
16. STE MOYENS GENERAUX	97,15%	97,15%	0,00%
17. MAGASINS GENERAUX ET ENTREPOTS REELS DE TUNIS	49,93%	49,94%	0,00%
18. S.T.C VERITAS	27,05%	27,05%	0,00%
19. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%
20. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	19,96%	19,96%	0,00%
21. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	20,00%	0,00%
22. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	97,06%	97,06%	0,00%



APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DU GROUPE STB

CHIFFRES CLÉS DU GROUPE STB

En millions de dinars		déc 2017	déc 2018	déc 2019	déc 2020	déc 2021	CGAR
Activité	Total du bilan	9 089,9	10 615,0	11 406,8	12 348,4	13 602,1	10,6%
	Dépôts clientèle	5 985,5	6 340,1	7 331,9	8 413,7	8 982,9	10,7%
	Encours des crédits nets à la clientèle	6 043,7	7 074,1	7 974,2	9 081,7	9 718,1	12,6%
Résultats	Marge d'intermédiation	158,2	247,9	359,4	361,9	363,4	23,1%
	Volume des commissions nettes	75,7	86,2	103,0	115,9	132,1	15,0%
	Chiffres d'affaires	634,3	835,5	1 043,3	1 083,0	1 124,4	15,4%
	Produit net bancaire	350,6	465,0	596,6	621,3	654,9	16,9%
	Charges opératoires	245,3	240,7	255,7	273,5	314,8	6,4%
	Résultat net de l'exercice	17,6	59,9	178,7	68,4	128,5	64,3%
Capitaux propres	Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Réserves consolidés	-314,0	79,8	132,7	300,8	378,9	
	Actions propres	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	0,0%
	Résultats de la période	17,6	59,9	178,7	68,4	128,5	64,3%
	Capitaux propres	475,0	911,1	1 082,7	1 140,6	1 278,8	28,1%
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	3,9%	7,0%	19,8%	6,4%	11,2%	
	Rentabilité des actifs (ROA)	0,2%	0,6%	1,6%	0,6%	1,0%	
	Résultats Net / PNB	5,0%	12,9%	30,0%	11,0%	19,6%	
	Commissions nettes / P.N.B	21,6%	18,5%	17,3%	18,7%	20,2%	
	Marges d'intermédiations / PNB	45,1%	53,3%	60,2%	58,2%	55,5%	
	Commissions nettes / masse salariale	49,9%	54,0%	60,9%	65,1%	64,5%	
	Coefficient d'exploitation	70,0%	51,8%	42,9%	44,0%	48,1%	



Au niveau des postes de l'actif :

A fin 2021, le total actif du groupe STB s'est élevé à 13.602,1 MD en hausse de 1.253,6 MD ou 10,2% par rapport à son niveau arrêté à fin 2020. La progression enregistrée est expliquée par les principales variations suivantes:

- ✓ Hausse de l'encours des créances sur la clientèle de +636,4 MD ou +7,0% qui s'est élevé à 9.718,1 MD au terme de l'exercice 2021. Cette progression revient à la société mère qui a vu son encours augmenté de 650,7 MD ou 7,2%;
- ✓ Augmentation du portefeuille titres commercial de +184,1 MD ou +37,8%, observée essentiellement au niveau de la société (+174,7 MD ou +38,3%);
- ✓ Progression du portefeuille titres d'investissement de +65,1 MD ou +6,2%, quasiment concentrée au niveau du portefeuille de la société mère;
- ✓ Accroissement des avoirs et caisse auprès de la BCT de 240,6 MD et des créances sur les établissements bancaires et financiers de 203,7 MD. Ces variations ont été enregistrées essentiellement au niveau des comptes de la société mère.

Au niveau des postes du passif :

Le total du passif du Groupe a enregistré une progression de +1.111,9 MD ou +9,9% qui s'explique principalement par les variations suivantes :

- ✓ Dépôts et avoirs de la clientèle : +569,2 MD ou +6,8% portant ainsi leur encours au terme de l'exercice 2021 à 8.982,9 MD contre 8.413,7 MD à fin 2020. A ce titre, la Société mère a enregistré une hausse de +605,5 MD ou +7,2%
- ✓ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers : +185,9 MD ou +51,6%
- ✓ Emprunts et ressources spéciales : +128,8 MD ou +36,6% l'encours de cette catégorie de ressources de la société mère a connu une progression de +132,6 MD ou +36,5%

Au niveau des postes des capitaux propres :

Le total des capitaux propres du groupe STB s'est établi à 1.278,8 MD à fin 2021 contre 1.140,6 MD au terme de l'exercice 2020 enregistrant ainsi une hausse de +138,3 MD ou +12,1%.

Cette variation est attribuée à la hausse des réserves consolidées de 78 MD ou 26,0% et la consolidation du résultat du groupe de 60 MD ou 87,9%

Cette dernière appréciation a concerné les résultats consolidés de la société mère (+48,8 MD) et à un degré moindre ceux de la STRC, STB Finance, SONIBANK, GEVE et ACTIVHOTELS dont les résultats consolidés cumulés est de 9,3 MD



A fin décembre 2021, le résultat net consolidé du groupe STB a connu une progression de 60,1 MD ou 87,9% pour se situer à 128,5 MD contre 68,4 MD à fin 2020. Ce résultat provient essentiellement de la contribution positive de la société mère (116,0 MD).

L'analyse des composantes du résultat net du groupe permet de relever les remarques suivantes :

- ✓ Le produit net bancaire s'est situé à 654,9 MD, enregistrant une hausse de 33,7 MD ou 5,4% se détaillant comme suit:
 - produits d'exploitation bancaire : + 41,4 MD ou 3,8%
 - charges d'exploitation bancaire : +7,8 MD ou 1,7%
- ✓ Les charges opératoires ont augmenté de 41,3 millions de dinars pour totaliser 314,8 Millions de dinars à fin décembre 2021. Cette situation est expliquée par l'accroissement de :
 - La masse salariale : + 26,6 MD pour totaliser 204,7 MD à fin 2021
 - Les charges générales d'exploitation : + 15,3 MD pour totaliser 94,4 MD
- ✓ Le coefficient d'exploitation s'est situé au terme de l'exercice 2021 à 47,9% contre 44,0% enregistré à fin 2020. Quant à celui de la société mère, il a atteint 43,4% en 2021 contre 39,6% au terme de 2020.
- ✓ Le résultat d'exploitation du groupe a connu une augmentation de 76,3 MD ou 43,5% pour totaliser 251,7 millions de dinars à fin décembre 2021 contre 175,3 millions de dinars à fin 2020.

L'exercice 2021 s'est soldé par un résultat consolidé positif de 128,5 MD contre un résultat de même nature de 68,4 MD au 31 décembre 2020. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

Libellé	2021	2020	Variation	%
Contribution de la mère consolidante	116,0	67,1	48,9	72,8%
Contribution des entités relevant du secteur bancaire	- 1,7	- 4,6	2,9	-62,9%
Contribution des entités relevant du secteur des services	8,3	4,5	3,8	84,9%
Contribution des entités relevant du secteur des autres	5,9	1,4	4,6	335,6%
Total	128,5	68,4	60,1	87,9%



Répartition du résultat net et des réserves du groupe selon la norme de consolidation:

La ventilation des réserves et des résultats consolidés est détaillée comme suit:

En Milliers de Dinars

Sociétés Consolidées	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2021	2020	2021	2020
SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	360 967	292 361	126 565	70 220
1 STB BANK (société Mère)	384 356	313 174	116 009	67 144
2 STB INVEST	16 364	15 502	1 510	1 497
3 STB MANAGER	800	1 157	-687	-383
4 STB FINANCE	1 162	1 031	1 163	68
5 STB SICAR	5 563	5 464	36	-32
6 L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-4 965	-1 056	-1 259	-1 160
7 STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	-39 494	-40 346	4 919	2 727
8 SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	-936	-1 846	3 754	924
9 SOCIETE ED DKHILA	-273	472	-932	-745
10 SOCIETE ACTIVHOTELS	-2 929	-2 770	1 526	-178
11 STE MOYENS GENERAUX	-174	-19	17	-16
12 MAGASINS GENERAUX ET ENTREPORTS REELS DE TUNIS	1 646	1 677	358	448
13 STB SECURITE ET GARDIENNAGE	-153	-79	151	-74
SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	17 982	8 430	1 961	-1 807
14 SICAV L'INVESTISSEUR	355	18	-37	24
15 SICAV L'AVENIR	9	6	12	30
16 SICAV EPARGNE OBLIGATAIRE	-161	-484	154	101
17 SICAV EPARGNANT	14 226	-492	1 198	441
18 TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B»	-35 801	-27 848	-6 154	-7 586
19 S.T.C VERITAS	1 033	1 008	549	90
20 SONI BANK	34 762	33 824	4 461	3 018
21 S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	-455	-463	35	21
22 S.P.C.M "ELFEJJA"	4 014	2 861	1 743	2 054
TOTAL	378 949	300 791	128 526	68 413



PERSPECTIVES DU GROUPE

Les principales perspectives du groupe STB telles que conçues dans le cadre de l'élaboration du business plan des Filiales couvrant la période 2021-2025, se présentent comme suit:

- ✓ Acquisition des participations stratégiques dans des sociétés financières;
- ✓ Restructuration du pôle Private Equity;
- ✓ Cession de la société ED-DKHILA et la société L'IMMOBILIÈRE de L'AVENUE dans le cadre de l'application de l'article 75 de la loi 48-2016;
- ✓ Conception d'outil de pilotage et de mesure de la performance du groupe STB;
- ✓ Adoption des normes IFRS par les filiales du groupe de la STB;
- ✓ Conformité aux dispositions des articles 53 et 54 de la circulaire n°2021-05 du 19 août 2021 en matière de gouvernance au sein du groupe STB et de la mise en place d'un système d'échange d'informations entre les entités du groupe.